N° 304 du 3 novembre 2014 - Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

LE PATRIOTE

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Situation au Burkina Faso

LES RISQUES DE CONTAGION SONT-ILS PLAUSIBLES ?

Blaise Compaoré

Lieutenant-colonel Isaac Yacouba Zida nouveau homme fort du Burkina Faso

La démission du Président Blaise Compaoré de ses fonctions, le 30 octobre 2014 sous la pression de la rue, semble donner du grain à moudre à certains aigris comme Mathias Dzon. Profitant d'un plateau en or qui lui a été offert par RFI, cet homme a une fois de plus étalé au grand jour sa haine viscérale vis-à-vis du Président Denis Sassou N'Guesso. L'homme qui digère très mal son départ du poste tant convoité de ministre des finances, affirme comme un gamin qui apprend à parler en public que *« le Président Denis Sassou N'Guesso considérait ce qui se passait au Burkina Faso comme un test »*. Ces affirmations gratuites n'ont pas été relayées ou commentées par ceux qui étaient en studio avec lui en raison de leur caractère foncièrement infondé. Mathias Dzon joue tout simplement les récupérations.

☞ 4

Coopération

LE PRÉSIDENT MACKY SALL À OYO

Pour sa deuxième visite de travail au Congo, le président sénégalais a été reçu par son hôte à Oyo situé à 425 km au nord de Brazzaville (département de la Cuvette). Outre la visite des ranchs, Macky Sall et Denis Sassou N'Guesso ont passé en revue les grands axes prioritaires de la coopération entre le Congo et le Sénégal.

☞ 2

PCT : VICTOIRE ET RESPONSABILITES

Le Parti Congolais du Parti (PCT) sable sans nul doute sa victoire aux dernières élections locales. Quoi de plus légitime ! Lorsqu'on songe, en effet, qu'une formation politique est créée pour conquérir le pouvoir d'Etat par la voie des urnes, ses militants, adhérents et sympathisants ne peuvent que s'en féliciter quand cette perspective devient réalité. Les urnes qui ont rendu leur verdict le 28 septembre dernier ont donné à cette formation politique le droit d'exercer le pouvoir dans la plupart des départements à travers les conseils départementaux et municipaux. Mais conquérir le pouvoir c'est une chose et l'exercer en est une autre. Ainsi apparait la dimension de responsabilité qui ne saurait se dissoudre dans l'euphorie de la victoire.

☞ 3

GILBERT ONDONGO ET HUGUES NGOUÉLONDÉLÉ SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDES

☞ 6

Prévention contre l'épidémie d'Ebola

LA CHINE FAIT UN DON D'ENVIRON 432 MILIONS DE FCFA

☞ 7

Coopération

LE PRÉSIDENT MACKY SALL À OYO

Pour sa deuxième visite de travail au Congo, le président sénégalais a été reçu par son hôte à Oyo situé à 425 km au nord de Brazzaville (département de la Cuvette). Outre la visite des ranchs, Macky Sall et Denis Sassou N'Guesso ont passé en revue les grands axes prioritaires de la coopération entre le Congo et le Sénégal.

Le président de la République sénégalaise a séjourné au Congo du 31 octobre au 2 novembre 2014. Si pour sa première visite au Congo en tant que chef d'Etat, Macky Sall était reçu comme l'ensemble des participants au forum Forbes Afrique à Brazzaville, cette fois-ci, le président sénégalais a été reçu à Oyo, au nord du Congo.

Le 1er novembre, le président congolais Denis Sassou N'Guesso s'est rendu avec son hôte au cimetière familial d'Oyo où est enterrée sa mère pour s'incliner sur sa tombe à la faveur la fête de la Toussaint. Le même geste à été accompli au cimetière Konakona d'Edou où reposent pour l'éternité quelques membres de la famille présidetielle dont son défunt père et sa fille ainée, l'ex-première dame du Gabon Edith Lucie Bongo Ondimba.

Dans l'après-midi, les deux chefs d'Etat se sont rendus dans les savanes de Bara, d'Olengua, d'Otsendé ou d'Opokania pour visiter les ranchs où sont élevés des chevaux, des autruches, des bœufs dont la viande est destinée à la consommation et des vaches laitières d'origine brésilienne qui fournissent la matière première à l'usine de fabrication du lait et du fromage.

Dépôt de la gerbe de fleurs au cimetière familial d'Oyo

3.000 têtes de vaches produisent 350 litres de lait par jour, une quantité insuffisante pour être commercialisée, selon le directeur général de la société Asperbras, M. José Veiga. D'après lui, la production atteindra 1.000 litres de lait par jour en mars prochain. C'est à ce moment que l'on pourra commercialiser le produit.

Actuellement, 3.000 têtes de vaches en provenance du Brésil sont arrivées à Pointe-Noire et seront bientôt acheminées sur Oyo.

Cette expérience a été bien appréciée par le président sénégalais.

Ernest Otsouanga
envoyé spécial

Pierre Ngolo, Secrétaire général du PCT

« LES RÉSULTATS AUX RÉCENTES CONSULTATIONS SONT LA MOISSON D'UNE BONNE ORGANISATION »

Au terme du processus électoral qui a commencé le 28 septembre 2014 par les locales et s'est poursuivi le 12 octobre par les sénatoriales partielles, avant de se clôturer le 23 octobre 2014 par l'élection des bureaux des conseils municipaux et départementaux, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a salué les performances réalisées par cette formation politique. Il présente ces résultats comme étant la moisson d'une bonne organisation du PCT sur le terrain et de son implantation nationale. C'est aussi le bénéfice de l'immense entreprise de construction et de transformation du pays, amorcée par le Président de la République.

Le scrutin local du 28 septembre 2014 a permis au PCT d'obtenir 359 sièges sur 860. Les indépendants proches du PCT ont eu 43 sièges, soit un total de 402 sièges qui représentent 46,64% des sièges. Les différents sièges des partis de la majorité présidentielle, c'est-à-dire 199 sièges confèrent à la majorité présidentielle un avantage absolu de 601 sièges.

A propos des élections sénatoriales visant le renouvellement de 38 sièges de la Chambre haute, 30 sièges sont revenus au PCT. Si on ajoute à ce nombre les quatre autres conquis par des composantes de la majorité présidentielle à savoir, le MCDDI, le MAR, la DRD et le RC, on atteint 34 sièges sur les 38, soit la majorité absolue.

Les élections des exécutifs des conseils municipaux et départementaux ont une fois de plus confirmé la suprématie du PCT. Sur 16 bureaux des Conseils à pourvoir, le PCT seul en a gagné 12. La majorité présidentielle par le MAR a conservé une présidence à Pointe-Noire. La ville de Mossendjo revient à l'UPADS, tandis que celle de Ouesso et le département de la Likouala passent aux mains des indépendants.

Pierre Ngolo, secrétaire général du Pct

Face à ces résultats, Pierre Ngolo remercie le peuple congolais pour avoir fait le bon choix d'accorder massivement ses suffrages à sa formation politique. « *Le PCT prend bonne note et promet que du nouveau sera ressenti au sein des collectivités locales. Même avec les mêmes hommes, sur lesquels certains portent un regard interrogateur, le PCT veillera à ce que les réponses pertinentes soient formulées aux attentes légitimes du peuple qui ne se trompe pas en apportant son soutien à son chef* », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général du PCT annoncé à cette occasion, les réunions ordinaire et extraordinaire du bureau politique, prévues les 04 et 07 novembre 2014, afin de se déterminer sur la question de la constitution. Après quoi, se tiendront la réunion ordinaire du bureau politique et la session du comité centrale de fin d'année, appelées à sanctionner l'activité de 2014 et à faire des projections pour 2015.

Entre autres préoccupations soulevées par les journalistes, figure la situation des membres du PCT élus, sans avoir été désignés par le comité d'investiture. «*Pour ces cas d'indiscipline, la commission nationale de contrôle et de vérification fera son travail. Les récalcitrants subiront la règle du parti ; la règle va s'appliquer contre les fossoyeurs de la discipline du parti* », a martelé Pierre Ngolo.

Ce dernier a fait savoir que l'ensemble des indépendants du PCT ne subiront pas le même sort, car bon nombre d'entre eux participent à la stratégie électorale mise en place. Il a par ailleurs apporté l'éclairage nécessaire sur certains candidats investis, dont le secrétariat permanent a retiré la candidature pour incompatibilité, parce que occupant des fonctions de directeur général.

D.M.

PCT : VICTOIRE ET RESPONSABILITES

Le Parti Congolais du Travail (PCT) sable sans nul doute le champagne à la faveur de sa victoire aux dernières élections locales. Quoi de plus légitime ! Lorsqu'on songe, en effet, qu'une formation politique est créée pour conquérir le pouvoir d'Etat par la voie des urnes, ses militants, adhérents et sympathisants ne peuvent que s'en féliciter quand cette perspective devient réalité. Les urnes qui ont rendu leur verdict le 28 septembre dernier ont donné à cette formation politique le droit d'exercer le pouvoir dans la plupart des départements à travers les conseils départementaux et municipaux. Mais conquérir le pouvoir c'est une chose et l'exercer en est une autre. Ainsi apparait la dimension de responsabilité qui ne saurait se dissoudre dans l'euphorie de la victoire.

L'expérience renseigne que des formations politiques investissent beaucoup d'énergie dans la conquête du pouvoir mais moins dans son exercice. Pendant la lutte pour le pouvoir, on observe une débauche d'efforts de leur part en vue de mobiliser le maximum de gens de sorte qu'ils apportent le plus grand nombre des voix à leurs candidats. Dans cet exercice rien n'est laissé au hasard. Des tee-shirts sont fabriqués et frappés à l'effigie du candidat sans naturellement oublier le logo du parti bien visible sur l'habit. Des carnavals sont même organisés traversant de part en part la circonscription électorale. De même, des banderoles sont déployées à travers ses principales artères dévoilant des slogans résumant les ambitions du candidat. Puis arrive la grande soirée électorale au cours de laquelle on fait sauter le champagne. Les élus sont aux anges et tout le monde est heureux, oubliant que le plus dur commence, à savoir l'exercice du pouvoir au niveau local. Une double responsabilité en découle.

Une vue partielle des conseillers municipaux de Brazzaville

Responsabilité relative à l'amélioration du cadre de vie

L'exercice du pouvoir consistera entre autres à concevoir et à exécuter un programme avec pour objectifs la satisfaction des besoins des populations et celle de l'évolution des entités administratives concernées. Concrètement cela devra se traduire par des résultats palpables, permettant à ces populations d'en apprécier la qualité. Il s'agit donc des réalisations de plusieurs ordres. Mais on peut s'attarder sur quelques-unes des plus essentielles d'entre elles. En l'occurrence la construction des infrastructures sociales de base à l'image des centres de Santé Intégrés, des établissements scolaires et autres dans les districts du Département. Les bureaux exécutifs rentrants ou sortants vont en trouver quelques-unes qui sont l'œuvre de l'ancienne mandature. Cependant, dans certains départements, tous les districts n'en sont pas encore pourvus. Il reviendra à la mandature qui démarre, la responsabilité de combler le retard. Là où existent déjà ces infrastructures, les bureaux exécutifs des conseils départementaux n'auront pas le temps de dormir sur leurs lauriers pour autant. Il leur faudra mener une lutte serrée avec l'Administration centrale afin d'obtenir l'affectation des animateurs à ces établissements scolaires ou centres de santé. Le cas échéant, ils devront recourir à des solutions alternatives éprouvées. Notamment le recrutement des volontaires.

Responsabilité sur la sécurisation des populations

Cet exercice du pouvoir devra se traduire également par une meilleure sécurisation des populations du conseil départemental ou municipal. Une sécurisation dont a besoin la population afin de s'adonner en toute quiétude à ces occupations quotidiennes et particulièrement la production agricole. Sur ce point, on peut même avancer que l'efficacité d'un bureau exécutif se mesurera à l'aune de la capacité du département à retrouver sa vocation en tant que campagne à alimenter la ville en produits vivriers.

Comme on le perçoit, cet exercice du pouvoir devra aboutir, in fine, à l'amélioration du cadre de vie que constitue le conseil départemental. C'est là, une des responsabilités qui incombent aux élus du Pct sélectionnés par les urnes pour diriger les conseils départementaux ou municipaux.

Responsabilité à travers l'exemplarité

A ces réalisations physiques s'ajoutent pourrait-on dire, des réalisations d'ordre éthique. Les élus du Pct ont le devoir d'exemplarité dans les conseils départementaux ou municipaux. En effet, ils ont la responsabilité de soigner la respectabilité du parti par un comportement exemplaire à la tête de ces institutions locales. L'accomplissement correct d'une telle responsabilité est de nature à assurer au parti des lendemains électoraux enchanteurs. L'exemplarité est de nature à conduire à la fidélisation des électeurs dans la mesure où elle traduit le désintéressement de son auteur à l'égard des biens matériels au profit de l'intérêt général. Mais aussi sa capacité d'écoute aux doléances des populations et d'ouverture en direction des forces politiques qui ne se situent pas dans la même mouvance.

A l'opposé, un comportement indécent caractérisé par des malversations en cascade et une forme de gouvernance qui s'apparente à la défiance à l'égard des populations sont de nature à discréditer le Pct. Ils peuvent être néfastes au moment des élections pour la formation politique. Dans notre pays, généralement l'opinion se laisse facilement tenter par l'amalgame. Plutôt que de mettre à l'index l'auteur des concussions, elle s'insurge contre la formation politique dont est issu l'auteur de la faute. Ainsi qu'on peut le percevoir aisément, les responsabilités sont à assumer par les élus à la tête des conseils mais également par le Pct lui-même. Il devra veiller à ce que ses élus soient à la hauteur des fonctions qu'ils occupent. Dans ce sens, des rencontres sous forme d'atelier ou de séminaire devraient se tenir selon un calendrier précis pour une sorte de suivi en vue d'obtenir des progrès dans la gestion des conseils départementaux ou municipaux. Avant d'être des administrateurs, ils sont des membres du parti investis par lui pour briguer ces fonctions électives. Le parti dans son ensemble a l'obligation des résultats non seulement devant ses membres mais également devant l'ensemble du peuple congolais dont il sollicite souvent le suffrage.

Laurent Lepossi

La parabole de l'éléphant

L'ÉLÉPHANT À TRAVERS LES CULTURES

La viande ! C'était la seule aspiration que pouvait stimuler l'évocation du nom de l'éléphant. C'était l'inspiration la plus ancienne, la plus réelle et la plus universelle de l'humanité. Pour l'homme Blanc, et ce pendant de longues années, le nom de l'éléphant n'a inspiré uniquement que l'ivoire qu'il lui procure. Tandis que pour l'homme Noir, cet animal n'a été vu que sous l'angle de pourvoyeur de la viande de bouche, une abondante quantité de viande qu'un coup heureux de sagaie pouvait rendre disponible au cours d'une partie de chasse. Jusqu'à ce jour, c'est un rêve de chaque instant, une nostalgie, une aspiration quotidienne, un cri psychologique de l'organisme des Noirs. La viande, surtout celle de l'éléphant très prisée par les peuples de la forêt!

Ainsi, depuis l'aube des temps, braconniers et commerçants d'ivoire se sont donné la main pour dire la messe du plus gros mammifère vivant. Les Blancs et les Noirs n'ont pensé qu'à tirer profit de cet animal mort plus que vivant, et donc ils n'ont été portés qu'à l'extermination de l'espèce, aux fins de prélever les parties utiles des animaux abattus. L'idée de la ''beauté'' de l'éléphant, de sa ''noblesse'' n'a presque jamais habité leur esprit. Pour mon grand-père, ce témoin privilégié de la vieille génération qui a traduit avec ses mots la définition que les hommes de son âge ont de la ''beauté'' et de la ''noblesse'' de l'éléphant, les deux notions renvoient à des sentiments qu'éprouve l'homme rassasié, l'homme des multiples repas par jour, en s'écriant : *« quelle bonne viande ! Quelle bonne dégustation ! Quelle délicieuse chair... ! »*

Vivant, cet animal ne représente rien à leurs yeux. Mais, à la différence de ses congénères, mon grand-père avait déjà franchi le pas décisif en se détournant de ces réalités hideuses et surannées, pour se ranger du côté des citoyens du monde qui se sont levé pour sauver les troupeaux d'éléphants que les Blancs et les Noirs menacent d'extermination depuis plusieurs siècles.

Aussi nombreux sont ceux qui poussent à son comble l'anthropomorphisme, signe patent d'un véritable rêve de ''pachydermisation'' de l'humanité, en cultivant notamment la prestance, la tempérance de notre cher animal. Il aussi arrive que ce rêve déborde le discours de la simple morale pour investir le champ plus scientifique des zoologues et celui de la sauvegarde des bonnes mœurs; ce n'est donc pas par hasard que dans la plupart des traditions, notamment celles d'Asie, un éléphant est généralement offert aux époux, en guise de cadeau au cours des cérémonies de mariage. Ainsi, un jour après avoir contemplé cet animal pendant longtemps, une femme amoureuse des animaux a indiqué que l'éléphant pourrait bien être un bon compagnon. Car, cette sublime créature sollicite à la fois le cœur et l'esprit.

Jules Débel

Situation au Burkina Faso

LES RISQUES DE CONTAGION SONT-ILS PLAUSIBLES ?

La démission du Président Blaise Compaoré de ses fonctions, le 30 octobre 2014 sous la pression de la rue, semble donner du grain à moudre à certains aigris comme Mathias Dzon. Profitant d'un plateau en or qui lui a été offert par RFI, cet homme a une fois de plus étalé au grand jour sa haine viscérale vis-à-vis du Président Denis Sassou N'Guesso. Cet homme qui digère très mal son départ du poste tant convoité de ministre des finances, affirme comme un gamin qui apprend à parler en public que « *le Président Denis Sassou N'Guesso considérait ce qui se passait au Burkina Faso comme un test* ». Ces affirmations gratuites n'ont pas été relayées ou commentées par ceux qui étaient en studio avec lui en raison de leur caractère foncièrement infondé. Mathias Dzon joue tout simplement les récupérations.

Blaise Compaoré

Lieutenant-colonel Isaac Yacouba Zida nouveau homme fort du Burkina Faso

Qu'à cela ne tienne, le Burkina Faso n'est pas la République du Congo. Il s'agit naturellement de deux pays bien distincts. Mieux, les deux pays ne sont ni par contingence, ni politiquement dans la même situation. Les faits sont tellement têtus pour le prouver aux yeux de tous ceux qui pensent comme Mathias Dzon. Sans avoir la prétention de lire les intentions des gens, mais en restant tout de même réaliste, il y a des personnalités congolaises qui ont applaudi la démission du Président Blaise Compaoré, non pas parce qu'elles auraient des choses à lui reprocher, mais parce que la situation du Burkina va se répéter dans d'autres pays comme l'aura été le printemps arabe de 2011. Le Congo n'a rien à voir avec ce qui se passe au Burkina Faso pour trois raisons fondamentales.

- La première raison tient au fait que le Président Blaise Compaoré qui est au pouvoir depuis 1987 a déjà modifié la Constitution de son pays deux fois de suite, dans le seul but de se maintenir au pouvoir. La première révision a été effectuée en 2005 et la deuxième en 2010.
- La deuxième raison, et c'est l'essentiel, le Président Denis Sassou N'Guesso n'a jamais révisé la Constitution comme Blaise Compaoré l'a fait. Ce dernier voulait réitérer l'acte pour la troisième fois consécutive.
- La troisième raison vient du fait que Blaise Compaoré a accédé au pouvoir après avoir liquidé son meilleur ami Thomas Sankara, un acte qui a été condamné par tous les gouvernements révolutionnaires de l'époque dont celui du Congo. Chacun se souvient que le Président Denis Sassou N'Guesso qui avait eu vent de son dessein machiavélique, avait invité à Brazzaville Blaise Compaoré, alors ministre de la justice et de la défense. Il lui conseilla de protéger son frère Thomas Sankara. Une semaine après son retour au Burkina Faso, Thomas Sankara est assassiné le 15 octobre 1987 malgré les sages conseils qui lui ont été prodigués par le Président Denis Sassou N'Guesso.

Ce rappel bien que laconique, donne néanmoins quelques repères historiques qui montrent clairement que l'ex Président Blaise Compaoré et le Président Denis Sassou N'Guesso n'ont pas connu le même parcours pour accéder au pouvoir et pour le conserver. Mathias Dzon n'est pas certainement amnésique pour ne pas se souvenir que Jacques Joachim Yhombi Opango à qui Denis Sassou N'Guesso a succédé est en vie. Le Président Pascal Lissouba qui a déclaré la guerre à son prédécesseur est lui aussi en vie. On peut aujourd'hui dire que Blaise Compaoré a abusé de son peuple qui en avait certainement marre. Au Congo, la révision de la Constitution est pour l'instant l'affaire des états-majors politiques, de la société civile et des populations. Mathias Dzon n'a pas perdu de vue la réponse du Président Denis Sassou N'Guesso à la déclaration des sages du Niari dans laquelle, ils lui demandaient de réviser la Constitution. Il avait dit clairement ceci : « *une seule hirondelle ne fait pas le printemps* ».

Ce qui donne à penser que le Chef de l'Etat tient au consensus et non à la volonté de puissance de certains apparatchiks. La position du PCT, parti au pouvoir ou celle du Président de la République sur cette question n'est pas encore connue, pour le moins officiellement. Il n'y a que Mathias Dzon, décidé à régler son compte personnel au Président Denis Sassou N'Guesso pour l'avoir éjecté du gouvernement, qui fait passer ses propres hallucinations pour des vérités.

Pour tout dire, les risques de contagion de la situation du Burkina Faso à d'autres pays ne peuvent être aggravés que si et seulement si les démarches engagées pour réviser la constitution sont les mêmes que celles entreprises par les autorités du Burkina Faso. Le plus gros risque de contagion à craindre pourrait provenir du mimétisme qu'adopteraient des jeunes africains. Dans ce cadre, ils seraient alors responsables de l'instabilité et du désordre inhérents à leurs actes inconsidérés. Des exemples sont légion sur le continent qui démontrent des feux allumés mais jamais éteints.

Alexandre Mwandza

LIBRES PROPOS

LE BAL DES TONTONS FLINGUEURS

Une sorte d'hystérie collective semble s'être emparée de l'opposition congolaise dès le déclenchement des événements ayant conduit à la démission de Blaise Compaoré. Entonnant à l'unisson des refrains revanchards, ces personnalités politiques au premier rang desquelles s'est trouvé l'inévitable Mathias Dzon, ont bille en tête, écumé tous les médias à leur portée pour y diffuser ce qu'ils croient être la bonne nouvelle : l'éventuelle reproductibilité du scénario burkinabé dans notre pays. Ces tontons flingueurs sont allés vite en besogne en profitant d'un contexte qu'ils estiment hautement inflammable, pensant que comme le virus Ebola, le syndrome burkinabé allait fatalement poursuivre son œuvre destructrice ou réparatrice (c'est selon) dans d'autres pays africains. Tous affaires cessantes, ils ont ressorti des mitraillettes pour se livrer à un détestable jeu de massacre, la première rafale étant promise au président Denis Sassou N'Guesso, avant espèrent-ils, de prendre d'assaut un pouvoir qu'ils n'ont jamais été si près d'arracher. Du moins le pensent-ils.

Seulement voilà : dans leur course contre la montre, ils ont oublié deux considérations majeures.

La première relève du bon sens, cette capacité de bien juger, sans passion, tout ce qui ne saurait être résolu par un raisonnement scientifique. Parce qu'en la matière, la propagation d'un événement ne se fait pas selon des formules mathématiques. Deux + deux égal quatre par exemple. Et cet axiome (s'il en est un) a pu être vérifié au terme de ce que l'on a appelé le printemps arabe. Deux pays du Maghreb (la Tunisie et l'Egypte) ont été gravement touchés, tandis que le virus n'a pu pénétrer en Algérie et au Maroc. On n'a pas besoin d'avoir un sixième sens politique pour comprendre que les réalités au moment du déclenchement du cyclone divergent d'un pays à l'autre. Notre expérience aiguisée par des décennies d'observations des événements se produisant au Congo et à l'échelle planétaire nous permet de donner d'autres exemples dont nous vous épargnerons cependant une fastidieuse comptabilité.

Ayons ne fut-ce qu'un peu de bon sens car le bon sens comme écrivait Bergson « c'est la continuité mouvante de notre attention à la vie ». Et regardons cette vie, notre vie en face. Pendant qu'un peu partout dans le monde des populations civiles tombent sous des bombes pour des conflits dont ils n'arrivent pas à saisir le sens, alors que la pauvreté et la famine sont devenus des fléaux au niveau mondial, pendant que les peuples payent un lourd tribut à cette crise dont ils ne sont en rien responsables et que l'élan du développement a désormais du plomb dans l'aile, le Congo se révèle a contrario comme un havre de paix et de bien-être (même relatif) qui capitalise de gros espoirs en matière de mieux-être et d'émergence.

La deuxième considération peut être présentée schématiquement de la manière suivante : Blaise Compaoré n'a jamais été l'alter ego de Denis Sassou N'Guesso. On n'a pas besoin d'être grand clerc pour savoir que les deux personnalités ne s'aimaient pas, même si pour des raisons politiques (et que la raison ignore) elles ont fini par s'approcher. En fait le numéro un congolais n'a jamais fait plus que tolérer son homologue burkinabé et les relations entre les deux pays ont longtemps souffert de cette antinomie au sommet de l'Etat.

Denis Sassou N'Guesso ne s'est jamais remis des conditions brutales ayant permis à Blaise Compaoré d'accéder au pouvoir en éliminant froidement ses amis dont Thomas Sankara avant d'installer le pays dans une dictature des plus sévères. Les destins des deux hommes ne sauraient être comparés et le président congolais n'a jamais oublié le prédécesseur du dictateur de Ouagadougou, son petit frère Thomas Sankara qu'il affectionnait particulièrement et qui pour sa part vouait un respect proche de l'adoration à son ainé qu'il appelait affectueusement « mon grand frère Sassou ». C'était un homme droit et intègre, Sankara, un vrai patriote comme on n'en fait plus. Tout le contraire de ce mégalomane qui vient de tirer sa révérence dans des conditions pour le moins confuses.

Dernière chose : n'oublions pas que Compaoré avait déjà tripatouillé la Constitution de son pays à plusieurs reprises et qu'il a voulu tenter un passage en force en évitant soigneusement l'étape du référendum. Et pour faire un peu plus encore plaisir à Mathias Dzon, assenons-lui cette autre vérité, même s'il aime nourrir son monde de beaucoup de mensonges : le pouvoir est comme la vie. Dieu nous le donne, c'est également lui qui le retire.

A chacun son destin. A bon entendeur salut !

Aimé Raymond Nzango

Projet de budget de l'Etat exercice 2015

GILBERT ONDONGO PRÉSENTE SA COPIE DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget de l'Etat exercice 2015 présenté devant les députés par le ministre en charge de l'économie et des finances est proposé en recettes à la somme de 3 639 milliards 834 millions FCFA, soit une baisse de 12,4% par rapport au budget initial de 2014 et de 7,5% par rapport au budget rectifié de la même année. Ce budget présenterait un excédent de recettes. Les dépenses d'investissement estimées à environ 2 000 milliards FCFA seront concentrées sur les infrastructures. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles sont évaluées 1 338 milliards 633 millions FCFA.

Dans un discours bien détaillé qui rompt avec la langue de bois, le ministre en charge de l'économie et des finances a présenté l'économie nationale sous le signe de vérité pour donner la vraie mesure de la chose aux élus du peuples, qui devrait l'examiner et de l'adopter en connaissance de cause. Gilbert Ondongo a rappelé à son auditoire que jusqu'à ce jour, l'évolution de l'économie nationale est demeurée fortement influencée par celle de la production pétrolière qui pourrait augmenter de près de 10% en passant de 95 millions de barils aujourd'hui à 104 millions de barils en 2015. Grâce à l'entrée en productiondes nouveaux champs comme «MOHO Nord» et la montée en puissance des champs mis en exploitation en 2015 tels « Nene Banga », « Litchendjili » et « Lianzi », cette production continuera d'augmenter en 2016 et en 2017 a-t-il indiqué en substance.

Toutefois, Gilbert Ondongo a marqué un brin d'optimisme quant à l'avenir et au devenir économique national, pour lesquels il faudrait aussi compter avec les activités non pétrolières : *« à commencer par celles du secteur secondaire. Depuis 2011, les activités industrielles*

affichent une croissance régulière, avoisinant les 9% chaque année. Les bâtiments et les travaux publics constituent la branche la plus performante de ce secteur avec une croissance annuelle moyenne de 10,4%. Les industries manufacturières talonnent les BTP en progressant chaque année de presque 9% en moyenne.La croissance dans le secteur secondaire devrait être plus forte en 2015 grâce à la mise en production, plusieurs fois reportée, des quinze usines de fabrication de matériaux de construction, du complexe industriel de Maloukou. Devraient également entrer en production en 2015, deux des trois nouvelles grandes cimenteries actuellement en construction. Le secteur primaire, encouragé par l'Etat, continuerait de progresser fortement. Cette croissance serait portée principalement par l'agriculture. La relance des cultures vivrières, grâce à la nouvelle orientation du Fonds de soutien à l'agriculture et l'organisation des villages agricoles, ainsi que la promotion des cultures d'exportation (cacao, café, palmier à huile, …) y aideront.Les branches transports, télécommunications, commerce, hôtellerie, restaurant, services financiers et autres services s'aligneraient sur le niveau de la croissance nationale, peut-être même le dépasseraient.La demande intérieure continuerait de jouer un rôle important dans l'évolution de l'activité économique nationale. La consommation des ménages sera soutenue, d'une part, par l'augmentation de la masse salariale versée aux agents de l'Etat et, d'autre part, par le niveau croissant de l'emploi offert par les entreprises, en création ou en augmentation de leurs capacités.Les investissements publics et privés resteraient en hausse régulière du fait de la poursuite du programme de dotation du pays en infrastructures et des encouragements des capitaux privés à s'investir au Congo. L'amélioration du climat des affaires devrait y aider ».

Des perspectives stables

Parlant des activités génératrices d'emplois, le ministre en charge de l'économie et des finances a noté qu'elles ont fortement progressé : 8,5% en moyenne annuelle pour l'agriculture et l'élevage, 9% pour les activités industrielles dont 10,4% pour les bâtiments et travaux publics et 9% pour les activités du secteur tertiaire, tirées principalement par le commerce, les transports et les télécommunications. *« Somme toute, l'économie congolaise ne détruit pas des emplois. Elle en crée. L'économie congolaise ne stagne pas. Elle est en croissance. L'économie congolaise demeure solide. En témoigne la confirmation, au début de ce mois, de sa note souveraine, attribuée en 2013, par les trois principales agences de notation internationales : Standard and poor's, Moody's et Fitch ratings. Suivant ces trois agences, l'Etat congolais a la 4ème meilleure signature souveraine exæquo en Afrique.Toutes ces agences s'accordent à souligner que le Congo a des perspectives stables à moyen terme.On ne peut que partager cette analyse. Tout bien considéré, la croissance économique nationale en 2015 avoisinerait les 10%. Elle se maintiendrait à ce niveau relativement élevé pendant les cinq ans à venir »,*a-t-il souligné.

A propos de l'inflation, il a noté que, contrairement à ce qui s'est passé en 2012 et 2013, la croissance des années prochaines ne porterait pas nécessairement une plus grande inflation. Selon l'Institut national de la statistique, l'indice des prix à la consommation s'établirait autour de 3% entre 2015 et 2017. L'amélioration de l'offre nationale en denrées alimentaires, en voies de transport et en électricité ainsi que la baisse prévisible des taux d'intérêt bloqueront les tensions inflationnistes.La tendance mondiale étant à la modération des prix, l'inflation importée, résultant des approvisionnements à l'étranger des entreprises installées au Congo, sera moins conséquente.

A moyen terme, toutes ces bonnes perspectives ne seront confirmées que si l'on continue sans désemparer de s'attaquer aux problèmes structurels qui ont, entre autres, pour noms : le déficit en infrastructures de base, l'inadaptation du système éducatif aux besoins du développement, la faiblesse du système financier national, la médiocrité du climat des affaires, la faible diversification de l'économie, l'efficacité limitée des services publics, les contre valeurs portées par certains acteurs du développement et la pauvreté.

A ce jour des politiques gouvernementales sont en place pour apporter des réponses efficientes à tous ces défis structurels.A court terme, l'économie nationale ne demeurera sur les bons rails que s'il n'y a aucune mauvaise surprise qui perdure ni sur le marché international du pétrole ni sur les principaux champs pétroliers nationaux.

Voilà pourquoi le Gouvernement fait le choix de promouvoir, en 2015, l'esprit d'entreprise et les entreprises, en particulier les PME-PMI qui portent en elles les germes du dynamisme économique.2015 sera donc l'année de l'entreprise. Tout sera mis en œuvre pour susciter la création en grand nombre des entreprises dans toutes les branches de l'économie.

De la même façon, les entreprises naissantes et celles existantes seront puissamment soutenues aux fins de prospérer et de vivre longtemps.

Les entreprises, très petites, petites, moyennes et grandes, doivent prendre le relais du pétrole dans la création et l'accumulation des richesses nationales. Telle est l'ambition à faire aboutir le plus tôt possible.

Le contexte économique international

Pour mieux fixer les esprits, le ministre Gilbert Ondongo a d'abord situé l'économie congolaise dans le contexte international, en insistant notamment sur les contrastes qui caractérisent l'économie à l'échelle mondiale aujourd'hui, lesquels empêchent de qualifier exactement la situation de l'économie mondiale. Aussi, s'est-il interroger : *« Faut-il parler d'économie en croissance ou d'économie en stagnation ou encore d'économie en déclin ? »*

Faisant la lecture de la croissance par zones, Gilbert Ondongo a indiqué que si dans le passé récent, on évoquait une croissance mondiale à deux vitesses, faible dans les pays développés et dynamique dans les autres pays, on parlerait aujourd'hui d'une croissance à trois vitesses. C'est la croissance inégale. Elle serait relativement forte (plus de 5%) dans certains pays émergents et dans les pays en développement et moyenne (plus de 2%) aux Etats-Unis d'Amérique et au Moyen orient. Elle demeurerait faible (moins de 2%) dans la zone euro située entre reprise et récession.

En Afrique, comme ailleurs dans le monde, des incertitudes obscurcissent les perspectives économiques. Au nombre de celles-ci, il y a les risques géopolitiques liées notamment aux situations en cours en Ukraine, en Irak, en Syrie et en Lybie. Une dégradation plus prononcée dans l'un, ou dans tous ces pays perturberait gravement le commerce mondial et la finance internationale.

Cela aurait des répercussions négatives certaines sur la croissance dans la plupart des pays du monde.

De façon spécifique, en Afrique subsaharienne, il y a aujourd'hui la lourde hypothèque d'Ebola qui pèse sur les économies ouest-africaines. Si l'épidémie vient à se propager en Afrique, beaucoup d'activités seraient paralysées, avec des retombées évidemment négatives sur la croissance.Au-delà de la menace ponctuelle d'Ebola, demeure la trop grande extraversion des économies subsahariennes. Leur forte croissance de ces dernières années tient principalement aux investissements publics pour des infrastructures et aux exportations des produits de base.

Jules Débel

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA
Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA
Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI
Rewriter
Aimé Raymond NZANGO
Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Dieudonné BEKAS, Georges ENGOUMA, Etienne Pèrez, Gulit NGOU, Roger PAO, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA
Relationniste
Anderson de MBALOÉ,
Mise en pages
YENGO MALANDA
Impression
Les Dépêches de Brazzaville

Pour l'amélioration de la qualité des services à Brazzaville

GILBERT ONDONGO ET HUGUES NGOUÉLONDÉLÉ SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDES

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, et le maire de Brazzaville ont eu une séance de travail dense mercredi 28 octobre 2014 au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour et des résolutions prises. Dans la salle des réunions du ministère des finances, les deux délégations ont échangé sur : l'ouverture des fourrières municipales, la salubrité, l'assainissement, le zonage de la ville de Brazzaville, l'entrepôt et le siège de la société de transports publics urbains, les factures d'éclairage public…

Hugues Ngouélondélé et Gilbert Ondongo

D'entrée de jeu, le ministre Gilbert Ondongo a planté le décor en épinglant les différents sujets et en donnant la parole d'abord aux cadres de son ministère, ensuite au maire de la ville et à sa suite. Certains points inscrits à l'ordre du jour intègrent des dossiers récurrents. C'est le cas de la salubrité, de l'assainissement, les factures d'éclairage public et des transports publics urbains. Tandis que d'autres, comme la création des fourrières et parkings, l'aménagement des entrepôts des bus, le zonage de la ville, constituent des réformes inscrites dans la loi de finances 2015.

Parlant de la salubrité et de l'assainissement de Brazzaville qui en constituent de véritables défis, le maire de la ville a reconnu tout l'intérêt de l'allocation mensuelle de 265 millions de francs CFA à la mairie, dont 20 millions sont destinés aux neuf arrondissements. Seulement, le président du conseil municipal a marqué son insatisfaction quant aux résultats du travail fait sur le terrain depuis environ six mois dans les différents arrondissements. Il a été ainsi adopté le principe de la mise en place d'un système de contrôle pour créer l'émulation entre ces entités administratives. Soutenant l'idée du maire de Brazzaville, le ministre en charge des finances a suggéré d'aller vers les solutions durables. Toutefois, les allocations mensuelles destinées aux mairies sont maintenues et leur seront régulièrement versées.

Au sujet des poteaux électriques et autres candélabres souvent endommagés dans la ville par les mauvais conducteurs, il a été demandé aux services appropriés de la municipalité de dépoussiérer et d'appliquer une délibération y relative, laquelle oblige tout conducteur qui endommage un poteau électrique, de payer le prix de son acte en supportant les charges liées à l'achat et à l'installation d'un nouveau poteau.

Sur la question liée à la société des transports publics urbains dont les bus sont attendus dans les tous prochains jours à Pointe-Noire, trois sites proposés par la mairie de Brazzaville ont été retenus pour servir d'entrepôts des véhicules ; il s'agit du camp des pionniers Auguste Bitsindou, du stade Marchand et del'ancienne carrière de sable située en face de l'académie militaire. Ladite société installera son siège dans les locaux de la direction de l'ex-STUB à Mpila.

En ce qui est des questions de zonage de Brazzaville, le maire de la ville a promis donner une suite favorable avant la fin de l'année pour faciliter l'application d'une réforme contenue dans la loi de finances 2015, notamment celle relative aux droits d'immatriculation et de transcription des propriétés foncières.

Hugues Ngouélondélé a aussi reçu mission de rechercher des parcelles de terrain au centre-ville, au profit de deux établissements bancaires qui souhaitent bâtir à Brazzaville : la Banque mondiale et la banque Espirito Santo.

J. D

Enseignement primaire et secondaire

UN DEMI-MILLIARD DÉTOURNÉ PAR UN COLLABORATEUR DU MINISTRE ?

Le directeur des affaires financières du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation est en prison. Signataire du marché attribuant à la société Kob 7 qui lui appartiendrait, Patcheli Kouengo n'a pu justifier où sont passés les 493 millions de francs Cfa destinés à l'achat des livres scolaires, versés par l'Etat à ladite société.

Le scandale éclate lors d'une enquête de routine de la direction générale du contrôle des marchés publics. Incapable de justifier où sont passés les fonds perçus afin de fournir des manuels scolaires devant Jean Didier Elongo, Patcheli Kouengo a été mis aux arrêts. Les documents à la disposition de la direction générale du contrôle des marchés publics indiquent que la société Kob 7 devrait fournir à l'Institut national d'actions et de recherches pédagogiques (Inrap) 24 185 livres surfacturés à 15 000 francs l'unité alors que le prix réglementaire est six fois inférieur (2500 francs).

Malgré la surfacturation, la société Kob 7 n'a fourni que 308 livres. D'où son interpellation par l'autorité habilité pour un contrôle à fortiori. C'est là que des incohérences sont constatées dans la mise en œuvre des termes de référence

A la première convocation le directeur des affaires financières, Kouengo Patcheli se fait représenté par un chef de service et une secrétaire. Ils affirment que 11 232 livres ont été déjà remis au bénéficiaire par la société Kob 7 qui s'apprête à en ajouté 400 pour une facture totale de 180 millions de francs.

Dans les détails fournis transparaissent d'autres indices d'un scandale financier dont le Daf du ministère serait le premier suspect. Une autre convocation est émise. Pendant l'interrogatoire, Patcheli Kouengo n'a pu convaincre Jean Didier Elongo. Le flou est resté entier sur les sommes perçus, la marchandise livrée et l'exagération des coûts. Il est mis aux arrêts le 20 octobre 2014.

Au ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation les hauts cadres sont sur le qui vive. D'autres arrestations auraient eu lieu. Chaque matin, la plupart des collaborateurs du ministre Hellot Matson Mampouya arrivent au bureau sous la psychose, craignant d'être interpellé dans le cadre de l'enquête en cours.

Cependant, Jean Didier Elongo est convaincu que le marché conclu entre l'Etat et la société Kob 7 stipulait que celle-ci devrait livres les fournitures scolaires d'une valeur de 493 millions de francs Cfa. Soit 35 817 livres au total. Ce scandale éveille de plus les soupçons sur les détournements de fonds publics dans le secteur de l'éducation sur lequel le directeur général du contrôle des marchés publics est contraint de chercher à savoir qu'a-t-on fait des six milliards de francs Cfa injectés en 36 mois au titre de l'année de l'éducation.

Marlène Samba

NUMÉROS UTILES

– **Commissariat Central de police Kibéliba** :	06.895-53-02 06.979-22-20
– **Compagnie d'intervention de la police :**	06.662-23-28
– – **Sapeurs Pompiers**	05.516-89-89 ou le 118
– **Commissariat de police de Poto-Poto Mbochis** :	06.895-53-02 06 852 08 91
– **Parquet de Pointe-Noire** :	01.212-13-13
– **Radio Congo** :	05.582-32-73
– **Pompes Funèbres Municipales**	06.662-53-00
(Pour le ramassage des corps en dépôt)	05.565-58-65
– **Commissariat de Police (Sibiti)** :	06.870-84-15
- Gare Cfco Brazzaville	05.513-81-72

Prévention contre l'épidémie d'Ebola au Congo

LA CHINE FAIT UN DON D'ENVIRON 432 MILLIONS DE FCFA

La République Populaire de Chine qui est animée d'une volonté manifeste d'accompagner le Congo dans la mise en œuvre de son plan de contingence, de prévention et de riposte contre l'épidémie d'Ebola, a fait don au gouvernement congolais, d'un important lot de matériels, dont la valeur est estimée à 815.000 dollars américains (environ 432 millions de FCFA).

La cérémonie de remise de ce don matériel s'est déroulée le 1er novembre 2014 à l'aéroport international de Maya-Maya. A cette occasion, l'ambassadeur de la Chine au Congo, Guan Jian a remis au ministre de la santé et de la population, François Ibovi, un échantillon des matériels arrivés par un vol spécial parti de Shanghai. Ce don est composé de 6000 combinaisons et lunettes de protection, 200 thermomètres infrarouges, 10 appareils à rayon X mobiles … « *Cette aide montre que la Chine se tiendra toujours aux côtés de nos frères et sœurs du Congo ; que la Chine et ses amis d'Afrique partagent toujours le même sort pour le meilleur et pour le pire* », a déclaré l'ambassadeur chinois. Ce dernier a lancé un appel à l'endroit de la communauté internationale, pour renforcer davantage son assistance aux pays touchés ou concernés par la prévention de l'épidémie d'Ebola. Le diplomate chinois a profité de l'occasion, pour faire état des contributions de son pays dans la lutte contre le virus Ebola en Afrique de l'Ouest, qui ont déjà atteint les 61 milliards de FCFA et de la perspective de la coopération sino-africaine dans le domaine de la santé publique. Celle-ci sera en effet marquée par l'aide de la Chine au continent africain, pour lui permettre d'établir une banque de données sur la santé publique et un réseau de prévention, de contrôle et de surveillance des épidémies. Selon le même orateur, la Chine entend également dépêcher des missions d'experts en santé publique, pour partager l'expertise chinoise et contribuer à l'amélioration des dispositifs de prévention et de contrôle sur place.

Le ministre François Ibovi remercie le diplomate chinois

En guise de rappel, c'est le 30 septembre 2014 que les représentants des gouvernements de la République populaire de Chine et de la République du Congo ont signé les lettres liées à ce don. Le ministre François Ibovi a vivement remercié l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, pour la concrétisation de la promesse qui a été faite il y a quelques jours. «*Ce que vous venez de faire est un discours complet ; ce don en lui-même est un grand discours et selon le principe qui est le nôtre, la meilleure façon de dire c'est de faire, vous avez dit et vous avez fait. Merci* », a conclu le ministre François Ibovi.

D.M.

QUAND LA SANTÉ VA, TOUT VA

La santé est le plus grand bien que chacun de nous possède et doit à tout prix protéger. Elle détermine notre existence sur terre et constitue dans une large mesure la condition sine qua non du développement de tout Etat qui se veut moderne. L'adage selon lequel, *« quand la santé va, tout va »,* trouve ici toute sa signification. Si le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso y a consacré une large place dans son programme de société « le Chemin d'avenir » en s'engageant d'augmenter l'offre de santé, c'est pour répondre justement à la demande de plus en plus croissante du pays dans ce domaine. L'envoi de 1100 étudiants en médecine à Cuba en deux vagues successives pour un coût financier de plus de 6 milliards de FCFA par année, en fait foi.

L'exemple de Cuba dans le domaine de la santé pour tous est illustratif à plus d'un titre. Le gouvernement cubain prend en charge les soins de son peuple pour toutes les maladies sans que celui-ci ne débourse le moindre centime, en dépit de l'embargo qui leur est imposé depuis plus de 50 ans par les Américains. Il a certainement compris que *« quand la santé va, tout va »*. Selon les Cubains, il vaut mieux être pauvre et vivre en bonne santé. Car celui qui a été malade et qui recouvre ainsi la santé à l'impression de renaitre et d'être utile à sa famille. En effet, pouvoir de nouveau se lever, marcher, manger, sortir, sourire, reprendre ainsi ses activités relève parfois de l'inédit. Chacun de nous a dû faire l'amère l'expérience et peut en parler. A Cuba, comme *« la santé va, tout va »*. Cela est incontestable. Le pays résiste tant bien que mal aux affres de l'embargo. Au Congo, la volonté politique s'est déjà exprimée au plus haut sommet. La santé est classée parmi les priorités absolues. Ce qui n'est que justice dès lors que l'objectif pays émergent en 2025 poursuivi par le gouvernement sous la férule du Chef de l'Etat, passe nécessairement par là.

On ne le dira jamais assez, le développement économique de tout pays est intimement lié au progrès réalisé dans le domaine de la santé. L'adage selon lequel *« quand la santé va tout va »*, veut tout simplement dire que lorsque la santé du peuple est transgressée, tout le pays en pâti y compris l'économie. Les cas du Libéria, de la Sierra-Léone et de la Guinée Conakry en constituent à tous égards la meilleure illustration. De l'avis de l'économiste David Evans, expert de la banque mondiale, la baisse du PIB dans les trois pays touchés par la fièvre hémorragique à virus Ebola est dans l'ordre de plus de 2 milliards de dollars $ en 2014 et de plus d'un milliard en 2015. Si l'épidémie n'est pas maîtrisée, ces pertes s'élèveraient à plus de 7 milliards de dollars américains en 2015, a-t-il renchéri.

De même source, on indique que l'impact financier croît sous l'effet des coûts directs et indirects liés aux dépenses publiques de santé et à la baisse de la productivité en raison du nombre de travailleurs malades, mourant ou assistant leurs proches. La peur de contacter le virus Ebola prive beaucoup d'entreprises de leur main d'œuvre et conduisent les ressortissants des pays en proie à l'épidémie à limiter leurs voyages. On le voit, l'économie de ces trois pays est fortement en danger.

Tout ceci montre clairement que lorsque *« la santé va, tout va »*. C'est pourquoi le Président de la République a décidé de prendre à bras le corps les problèmes de santé au Congo. La construction d'un hôpital général dans chaque chef-lieu de département, d'un hôpital de base dans chaque arrondissement et district prouve suffisamment sa détermination à augmenter l'offre de santé au Congo tout en créant les conditions nécessaires à un système de santé performant. Conscient du fait qu'un hôpital ne se limite pas qu'au bâtiment, il s'est également engagé de les équiper et de former les personnels. Dans son programme, le Chef de l'Etat a prévu aussi de doter le Congo en infrastructures hospitalières spécialisées, dont celles du cœur et de la drépanocytose actuellement en construction dans l'enceinte du CHU de Brazzaville.

Plus de 6 milliards de FCFA pour former les médecins à Cuba

Il reste cependant la lancinante question des ressources humaines qui se pose toujours avec acuité dans les hôpitaux. Cette question qui constitue une réelle préoccupation des pouvoirs publics est en voie d'être résolue, avec l'accord signé récemment entre les deux gouvernements du Congo et de Cuba. Aux termes de celui-ci, le Gouvernement cubain formera dans ses écoles de médecine des étudiants congolais. C'est en application des termes de cet accord que 600 étudiants ont quitté Brazzaville le 26 octobre 2014 pour la Havane où 500 autres y sont depuis l'année dernière. Cette formation à Cuba n'est pas sans contrepartie financière. Le gouvernement congolais devra verser à la partie cubaine plus de 6 milliards de FCFA chaque année pour garantir leur formation. C'est autant dire que pour la santé de son peuple, le Président de la République ne lésine pas sur les moyens. Tous les oiseaux de mauvais augure qui cherchent les poux sur une tête sans cheveux, trouvent à travers cet acte, la réponse à leur question relative à la gestion de l'argent du pétrole. L'argent public est utilisé pour résoudre les problèmes qui se posent au pays.

Notons qu'au terme de leur formation de 7 ans, ces étudiants recevront leur diplôme au Congo par l'entremise du ministère des Affaires Etrangères et devront y exercer pendant 10 ans, sans changer ni de pays, ni d'employeur, conformément aux termes de l'engagement décennal que ces étudiants auront signé.

Patrick Yandza

Loango 2014

DES DÉMONSTRATIONS TECHNIQUES ET TACTIQUES CONVAINCANTES

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) vient de définir les procédures opérationnelles communes et tester la capacité de déploiement rapide de sa force multinationale et multidimensionnelle. Les démonstrations techniques et tactiques faites à la faveur de l'exercice Loango 2014 au Congo ont prouvé que l'Afrique centrale est une puissance sécuritaire en devenir et que sa force, *« la Fomac est prête à servir dans les opérations de paix ».*

Des officiels suivant la démonstration

Dans le but de *« tester l'opérationnalité de la capacité de déploiement rapide, de définir des procédures opérationnelles communes et de renforcer les liens entre les membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale »*, des manœuvres militaires ont eu lieu du 19 au 28 octobre 2014 à Loango, dans le département du Kouilou. Dénommé Loango 2014, en l'honneur du district dans lequel les manœuvres de la force multinationale et multidimensionnelle de l'Afrique centrale se sont déroulées, cet exercice a tenu ses promesses. 3000 hommes dont des militaires, des gendarmes, des policiers et des civils ont été mobilisés pour des manœuvres maritimes, aériennes, navales, terrestres et humanitaires. Sous une pluie battante, des unités de la Fomac ont paradé à la base militaire de Pointe-Noire devant trois chefs d'Etat dont le gabonais Ali Bongo Ondimba et Théodoro Obiang Nguema Basogo, pour marquer la fin des 10 jours d'intenses et multiples activités.

Opérations de commando dans un village péris en otage

Des rébellions et des preneurs d'otages neutralisés

Les démonstrations faites présagent que la Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac) est au point.

(Suite page 9)

Transfert des troupes et des rebelles arrêtés

UNE MISSION BIEN ACCOMPLIE

Les manœuvres militaires et humanitaires de la Fomac dénommées Loango 2014 ont été un succès. Le sentiment général d'un travail bien accompli qui s'est dégagé à la fin de l'exercice auprès des organisateurs, des unités sur le terrain, de l'assistance et des bénéficiaires des soins de santé en est la parfaite illustration.

Benaïndo Tatola, ministre tchadien des affaires étrangères : « *Nous allons maintenir la flamme* »

« Au niveau de la CEEAC, nous avons essayé d'opérationnaliser nos forces et faire en sorte qu'en cas de crise, elles soient capables d'intervenir dans n'importe quel pays de la sous-région. La démonstration s'est bien passée. On nous a démontré comment un chef rebelle a été neutralisé. Nous pensons que nos forces sont capables d'intervenir lorsqu'il y a une crise quelque part et de ramener la paix. A cette troisième opération, nous pouvons dire très honnêtement que nous sommes prêts, pour un déploiement rapide. Nous avons tout mis en commun : les avions, les hélicoptères, les hommes et les moyens financiers. Nous allons maintenir la flamme allumée (…) pour pouvoir maintenir la paix. »

Ahmad Allam-Mi, secrétaire général de la CEEAC: « *La CEEAC a démontré sa capacité opérationnelle* »

« Cet exercice préparé depuis de très longue date s'est passé dans de très bonnes conditions. La CEEAC a démontré sa capacité opérationnelle d'action rapide au profit des populations sinistrées et de mener des actions civiles, notamment humanitaires. Notre force multinationale est capable d'apporter secours aux populations. L'hôpital de campagne a porté secours à au moins 2.000 personnes qui sont venues pour se soigner (…). La Micopax, avec l'appui de la communauté internationale, a permis d'éviter le génocide en Afrique centrale ».

Ernest Mpouho Epigat, ministre gabonais des affaires étrangères : *«Il est bon que les pays aient ce genre d'exercice »*

« Ce genre d'exercice est salutaire pour la sous-région parce que, actuellement nous sommes confrontés à plusieurs menaces caractérisées par la piraterie maritime. C'est pour cela qu'il y a eu un débarquement des troupes camerounaises, congolaises et angolaises et des bâtiments congolais, équato-guinéen. A côté de cette menace, il y a aussi la menace terrestre qui peut se caractériser par le terrorisme avec Boko Haram. Le Cameroun est en première ligne par rapport à Boko Haram. Il est bon que les pays de la sous-région aient ce genre d'exercice pour voir dans quelle mesure nous pouvons mutualiser nos moyens humains, matériels pour pouvoir répondre à ces menaces et les repousser le plus loin possible de la sous-région de l'Afrique centrale. Il est normal que nous nous retrouvons pour évaluer et voir comment nous pouvons faire en sorte que ces choses ne puissent pas entacher la bonne marche économique de notre sous-région, parce qu'il n'y a pas de développement sans paix. Si la CEEAC existe c'est parce qu'il y a une union ».

Louise Mushiki Wabo, ministre rwandaise des affaires étrangères : « *le Rwanda revient au sein de la famille de la CEEAC* »

« Le Rwanda appartient à la fois à l'Afrique centrale et à l'Afrique de l'Est. En réalité le Rwanda n'avait pas quitté la CEEAC. Il avait suspendu sa participation parce que depuis le génocide de 1994, le Rwanda est un pays en reconstruction et ne pouvait pas contribuer pleinement. Nous avons demandé de rejoindre nos frères et sœurs de l'Afrique centrale avec qui nous avons un héritage important. Au prochain sommet, le Rwanda réintégrera la CEEAC(…) La CEEAC nous a manqués parce que le Rwanda est un pays qui est à cheval entre l'Afrique centrale et de l'Est. Nous avons gardé des relations très proches avec des pays dont le Congo qui accueille cet exercice militaire (…). Le Rwanda est un pays qui est très loin de la tragédie. Il s'est stabilisé et est prêt à contribuer à la CEEAC. C'est avec un grand plaisir que le Rwanda revient au sein de la famille ».

Propos recueillis par
Ernest Otsouanga

DES DÉMONSTRATIONS TECHNIQUES ET TACTIQUES CONVAINCANTES

(Suite de la page 8)

Le chef d'état-major à l'hôpital de campagne

La libération des villageois pris en otage par des terroristes, l'administration des soins aux blessés, le débarquement des forces navales à la baie de Loango, le parachutage des commandos ainsi que l'intervention des troupes héliportées et terrestres ont été d'un professionnalisme convaincant.

Le 27 octobre par exemple, un village a été aménagé dans le ravin qui jouxte la préfecture du Kouilou. C'était la base d'une rébellion démantelée par les Forces spéciales.

En un quart d'heure, l'ordre a été rétabli dans cette zone d'un Etat imaginaire. Installés sur la colline, les ministres des affaires étrangères et de la défense des Etats membres de la CEEAC, les chefs de missions diplomatiques, les représentants des agences du système des Nations unies et autres organisations internationales ont été émerveillés par la prestation. Le chef rebelle a été capturé. Les contacts ont été pris avec les forces aériennes qui ont usé d'un hélicoptère pour transférer les troupes et des membres de cette rébellion au centre de commandement puis aux autorités. Peu avant, les unités navales, transportées par un navire guinéen ont débarqué à l'historique quai d'embarquement des esclaves à Loango.

Dans la série, après une prise d'otages réussie dans un village, des terroristes torturaient les citoyens pour obliger le paiement rapide d'une rançon. Sur la base des renseignements, les forces spéciales sont intervenues. Les preneurs d'otages ont été neutralisés. Ceux qui se sont rendus armes et bagages ont été capturés sains et saufs. D'autres qui ont tenté de résister en tirant ont subi la puissance de feu des forces sous-régionales. Des blessés et des morts étaient nombreux.

Au village Mengo, les hommes de la Fomac sont venus à bout des rebelles armés de mitraillettes, de grenades, haches, de machettes et de couteaux qui infligeaient des traitements dégradants aux enfants, aux femmes et aux vieillards. Les unités motorisées appuyées par des blindés ont repris le village. Dans la débandade, les rebelles se sont infiltrés dans la population. Des enquêtes menées ont abouti à l'identification et à l'arrestation des infiltrés. Pendant l'assaut, le vent provoqué par l'hélicoptère a enlevé les toitures des maisons qui ont été réparées très vite par le génie civil. D'autre part, un jeune paralysé par la chute d'une noix de coco et projeté par le souffle émis par l'hélicoptère a été pris en charge par la brigade médicale. Des tableaux émouvants qui ont suscité l'admiration de l'assistance.

Des soins gratuits

L'aspect humanitaire s'est concentré autour de l'implantation d'un hôpital de campagne au village Matombi. Des milliers de personnes en provenance des villes et villages avoisinants ont bénéficié des examens et des soins gratuits. Ses missions bien définies se résumaient en la réalisation des actions civiles et militaires parmi lesquelles la prise en charge sanitaire des populations. Cet hôpital comptait plusieurs pavillons logés dans des tentes. Un bloc d'accueil, un bloc de médecine interne, un bloc pédiatrique, un bloc cardiologique, un bloc gynécologique, un bloc radiologique, un bloc de réanimation, un bloc de laboratoire, un bloc pharmaceutique, un bloc opératoire… étaient tenus par des spécialistes aguerris.

Au début, 150 patients étaient reçus en moyenne par jour. Au lendemain d'une sensibilisation dans les cités environnantes, les équipes médicales ont failli être débordées. La mise en circulation d'un bus de ramassage des patients a augmenté brutalement leur nombre qui est passé du simple au double. Plus de 500 personnes ont été reçues chaque jour jusqu'au démantèlement des installations.

Ernest Otsouanga
envoyé spécial

Des malades à l'hôpital de campagne

Humeur

VILLAGES AGRICOLES, LEURRE OU RÉALITÉ ?

« *Un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme, n'est pas un peuple libre* » dixit : président Dénis Sassou N'Guesso. Une vérité crue, d'autant qu'il n'existe pas d'autres voies pour sortir du carcan de la dépendance alimentaire vis-à-vis de l'étranger. Chaque jour qui passe, elle saigne abusivement le trésor public. La construction des villages agricoles d'Imvouba et de Nkouo est la réponse à cette lancinante question. Malheureusement, créés pour la résorber, le mal reste entier. Les poulets de chair et les œufs demeurent des denrées onéreuses dans le pays, principalement à Brazzaville où un poulet frais est vendu à 3.000 Fcfa. Le prix de l'œuf est passé de 75, 100, 150 à 200 Fcfa. Cette triste réalité soumet la ménagère congolaise à une gymnastique quasi quotidienne et taraude les esprits des chefs de famille de plus en plus désappointés par la cherté des denrées alimentaires qui semble s'opposer à toutes les initiatives entreprises pour la contrer.

Et pourtant, chacun le sait, la construction des nouveaux villages agricoles a coûté à l'Etat congolais plus de cinq (5) milliards de Fcfa par village. Les travaux avaient été assurés par la société israélienne SOCOMOD. Chaque village abrite environ quarante (40) familles dont la mission est de renflouer les marchés brazzavillois et d'ailleurs en poulets de chair et en œufs. Mais, les résultats sur le terrain édulcorent la vocation première ayant conduit à l'érection desdits villages.

Dans le cadre des enquêtes menées par CARITAS Congo au sujet de la lutte contre la pauvreté, une équipe de cette organisation de la religion catholique s'est rendue à deux reprises aux villages agricoles d'Imvouba et de Nkouo pour faire le Saint Thomas. Il ressort de ces enquêtes que les habitants de ces villages sont certes des jeunes dynamiques et capables de traduire dans les faits les objectifs fixés par le gouvernement, mais plusieurs difficultés douchent leur bonne volonté. Le principal nœud gordien est l'insuffisance des aliments de bétail. Celle-ci empêche de satisfaire la demande sans cesse croissante des consommateurs en poulets de chair et en œufs frais. C'est à ce niveau que s'installe alors le paradoxe choquant qui présente les nouveaux villages agricoles comme un leurre, alors que leur création avait suscité un grand espoir. Les consommateurs qui espéraient pouvoir acheter désormais le poulet de chair et des œufs à moindre coût, voient plutôt les prix de ces denrées flamber. Comment ces villages peuvent-ils prétendre produire des milliers de têtes de poulets et de grands stocks d'œufs s'ils ne disposent pas d'aliments de bétails ? La question reste posée.

Autres difficultés vécues dans ces villages, la faiblesse dans leur gestion et le paiement des taxes. Les producteurs les trouvent très onéreuses. En tout cas, certains points d'interrogations planent sur ces villages agricoles au point où le doute s'installe sur le double impact social et économique attendu, alors que l'Etat y a investi plusieurs milliards pour tenter de résoudre un problème majeur lié aux besoins du ventre. Comparativement aux attentes, les résultats actuels ne pèsent pas lourds sur la balance. Normal que le Président de la république ait suspendu le financement d'autres villages agricoles, tel que celui d'Odziba destiné à l'élevage de porcins, avant d'y voir clair.

Jeanice Nguellet
& Mwana Mboyo

Transport routier

DE LA ROUTE DU DÉVELOPPEMENT AUX INFRASTRUCTURES DE TOUS LES DANGERS

Stimulateurs de l'intégration et du développement, les routes nationales n°1 et 2 et les autres axes bitumés ou en cours d'aménagement deviennent des menaces pour la vie humaine du fait de leur caractère accidentogène prononcé. Ceux qui les empruntent gardent la peur au ventre tant qu'ils ne sont pas arrivés à destination.

Un gros véhicule accidenté entravant la voie

25 épaves de véhicules abandonnés sur 60 km, entre les villages Djiri et Ossangou, réparation des voitures en pleine chaussée, habitations constamment rapprochées du goudron, des chauffeurs roulant à des vitesses excessives, en l'absence de tout contrôle technique ou scientifique et des chaussées qui se rétrécissent dans les cités. Le spectacle est le même pour ceux qui empruntent la route lourde reliant Pointe-Noire à Brazzaville, qu'il s'agisse des tronçons bitumés, non bitumés ou encore en voie de l'être. La modernité tant réclamée et qui prend corps à travers tout le pays par, entre autres, le maillage du territoire national en infrastructures de base viables dont les routes, traine un lot d'effets regrettables qui ne garantissent pas leur longévité ainsi que la sécurité des usagers et des riverains. Avec plus de 200 kilomètres de voiries urbaines bitumés et plus de 1500 kilomètres de routes de tout genre, nationales, préfectorales, sous régionales bitumés ces dix dernières années, le Congo est certes sur la voie du développement et de l'intégration sous-régionale, mais des avancées qui posent encore de nombreux problèmes.

Spectacle désolant sur la route Pointe-Noire-Brazzaville

Le Congo est parmi les pays africains dont le réseau routier connait un aménagement rapide ces dernières années. Facteur d'unité, d'échanges entre les citoyens, la route joue aussi le rôle dans l'éveil de consciences, l'émancipation de populations et dans les découvertes touristiques. Les 2700 kilomètres de routes bitumés font autant le bonheur des usagers que leur malheur à cause du comportement des automobilistes qui laisse à désirer. En effet, sur 100 kilomètres sur la route nationale N°2, 42 épaves et voitures en panne viennent d'être enregistrées. Ce qui fait une moyenne de 420 entre Brazzaville et Ouesso sur une distance d'environ 1000km. Le spectacle est plus désolant sur la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville. Sur le tronçon serpenté du Mayombe ouvert à la circulation et sur celui encore en chantier entre Dolisie et Brazzaville, les voitures abandonnées après un accident ou une panne, se comptent par centaines aussi. A cela s'ajoutent celles en réparation parfois au milieu de la chaussée. Ce qui augmente le risque d'accidents.

Le caractère accidentogène des routes au Congo se renforce par les excès de vitesse des chauffeurs, leur ignorance des signaux et autres principes essentiels du code de la route. A cela s'ajoute le fait que dans les villages environnants ou traversés par les routes, les habitants ont tendance à déplacer leurs maisons en les rapprochant de la chaussée. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de constater que même un léger manque de maitrise du volant fait que la voiture termine sa course dans une maison ou au cœur d'un village, causant des dégâts inimaginables. Aménagée pour stimuler le développement et l'épanouissement des citoyens, la route ne devrait pas devenir un mouroir.

Bien de personnes sont donc interpellées, à commencer par les usagers eux-mêmes et le riverains. Automobilistes, piétons et agents de l'ordre et des transports terrestres sont interpellés.

Le pire peut être évité

Dans aucun pays au monde, il n'est pas possible de mettre un policier à chaque kilomètre de route pour surveiller le comportement des usagers. Mais la sécurité peut y être renforcée pour diminuer l'ampleur des accidents et autres drames. Tout doit partir de la loi en donnant un cadre législatif dissuasif sur les mauvais comportements avérés sur la route. Les responsables des excès de vitesse et les propriétaires des voitures abandonnées sur les à bords de la route ou en pleine chaussée pendant un temps donné doivent être sévèrement réprimés. La loi devrait fixer le délai de séjour sur la chaussée ou au bord de la route des voitures ou épaves au-delà duquel, les propriétaires devraient être convoqués et sommés de les enlever puis payer des amendes à l'Etat. De même, des caméras de surveillance doivent être placées aux endroits où les accidents sont récurrents comme la forêt du Mayombe sur la route Pointe-Noire - Brazzaville ou à Mbamba, à Inoni falaise, sur la route du nord.

L'électrification des grandes routes permettrait également aux automobilistes de mieux rouler la nuit. En attendant la mise en œuvre de test obligatoire d'alcoolémie des automobilistes, interdire l'alcool à ceux qui conduisent. *« Celui qui conduit ne boit pas »*.

La publication récurrente des statistiques des accidents de la route par la direction générale des transports terrestres et l'augmentation du pouvoir d'achat des policiers routiers sont aussi déterminants dans cette optique.

E. R. Gilbert Ibéaho Bouya

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

LES MAIRES FACE À LEURS OBLIGATIONS

Nous revenons opportunément sur le travail de fourmi que devront faire les maires récemment élus pour montrer que, contrairement à l'idée que se font nombre de nos compatriotes, le travail de l'édile n'est pas une promenade de santé. Nous, Congolais, avons tendance à ne nous en tenir qu'aux avantages que nous offre une fonction, sans en mesurer la gravité de la tâche. En bons patriotes, nous devons toujours être préoccupés par les devoirs que nous impose la confiance qui vient d'être placée en nous. En quelque sorte, il s'agit de remercier celui qui vous a élu ou nommé par un travail conséquent. Une attitude contraire mettrait tout de suite en péril cette confiance et mettrait prématurément fin à l'état de grâce relatif à votre promotion.

Le problème pour les maires élus ou réélus est que l'entame de ce mandat soit pour eux l'occasion de méditer sur la vie morale et sociale qu'ils auront à remplir comme citoyens et comme animateurs de la vie municipale, afin qu'à travers leur exemple, ils élèvent leurs mandants à l'humanité, en leur faisant prendre conscience qu'ils sont, eux aussi, engagés par mille liens dans la vie sociale. Pour ce faire, les maires eux-mêmes doivent être pétris, dans leur âme, du sentiment national et du sentiment républicain. Ces maires doivent être des esprits libres et des caractères droits, et conscients des fonctions qu'ils vont exercer. Ce n'est qu'ainsi, à notre humble avis, que se formerait, entre le magistrat municipal et les habitants, une sorte d'union intime, morale et intellectuelle, et que se consolideraient ce patriotisme, cet amour-propre, ces habitudes positives qui nous font cruellement défaut aujourd'hui.

C'est fort de la solidarité de ce nécessaire sentiment national que le maire peut évoluer dans sa ville comme un poisson dans l'eau, qu'il peut sereinement répondre aux attentes de ses concitoyens en y réfléchissant mais aussi et surtout en étant en permanence sur le terrain. Le terrain étant perçu ici comme le théâtre essentiel de l'action municipale où il peut avoir des problèmes d'assainissement qui demandent une intervention urgente, des citoyens inciviques qui érigent des ouvrages habitationnels dans l'espace public, des petits travaux de réparation routiers exécutés en dehors des normes requises et qu'il faut tout de suite rectifier, et des dizaines d'autres situations qui menacent la vie des citadins.

Ce n'est qu'en faisant ce travail permanent sur le terrain qu'un édile peut être satisfait de son bilan. Car qu'est-ce que le terrain ? En matière de football par exemple, l'idée vient tout de suite à l'esprit. Pour un maire, il s'agira de « descendre » (tel un Zeus curieux, de l'Olympique au sol) de rencontrer des acteurs de terrain, de se frotter au terrain. Après ces visites et ces rencontres, le travail du maire pourrait se dérouler avec un maximum de réalisme.

Le terrain donnera assurément plus de visibilité à l'action d'un maire et se révèle comme la composante essentielle de l'appréciation de nos édiles. Ce n'est pas par hasard si ceux-ci sont souvent critiqués parce qu'ils ne connaîtraient pas ce terrain dont ils seraient éloignés. Allons, allons, messieurs les maires, un peu plus d'entrain, une bonne dose de patriotisme et une bonne pratique du terrain, et vous nous ferez parvenir à la Terre Promise.

Germain Molingo

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Fonction publique

UNE FORMATION POUR DÉVELOPPER LA CULTURE DE PERFORMANCE

Quatre cent agents de l'administration publique congolaise ont bénéficié du 28 au 31 octobre 2014 à Brazzaville, d'une formation dans le cadre d'un contrat dénommé Programme Libosso (« en avant » en français).But visé par ce méga séminaire : renforcer les capacités managériales des hauts dirigeants, des cadres managers et autres agents de la fonction publique, afin de développer une culture de performance orientée vers l'usager-client.

Formateurs et apprenants à l'oeuvre

Depuis la signature en juillet 2013, du Programme libosso entre le gouvernement congolais et la société HEC-Paris (Haute école commerciale de Paris), c'est la troisième vague des fonctionnaires qui vient de recevoir cette formation, avant les autres. La session de la semaine dernière a rassemblé des cadres non managers évoluant au sein de divers cabinet ministériels, directions centrales et services centraux. Les chefs de service, chefs de bureau et autres, ont reçu des bribes de connaissances en matière de management de l'administration, de manière à rendre performante l'administration publique congolaise.

Les apprenants répartis en deux groupes ont passé deux jours de formation par groupe. « *C'est une expérience formidable, un atelier particulièrement riche et dense. On a noté beaucoup d'enthousiasme. Les travaux se sont déroulés selon le mode d'animation collectif, en petits groupes de 7 à 8 personnes de différentes structures par table* », a reconnu l'un des formateurs, Christophe SCHMALTZ.

Les thèmes ont porté sur *le changement, l'orientation usagers, le travail en transversal interministériel, le travail en mode projet, le management et le leadership, le management à l'administration.* L'un des apprenants, Galber Bowawo apprécie les connaissances reçues en ces termes : *«roi, les managers de l'administration que nous sommes, devons être nous avons découvert ici le concept d'usager client. Si on reconnait que le client est au service de l'Etat et des clients. Il s'agit pour nous d'améliorer les prestations à tous les niveaux de l'administration, en fonction des attentes des usagers ».*

Selon le formateur cité plus haut, une bonne assimilation de ce concept participera à l'amélioration du climat des affaires au Congo, avec pour corolaire, l'amélioration de son classement à l'étude internationale initiée chaque année par la Banque mondiale, dénommée « Doing business ». La qualité du service publique est l'un des facteurs déterminant la meilleure position dans ce classement. Le message que nous avons fait passer dans le thème « Orientation client »est le suivant : si chacun accepte de travailler avec les autres, il y aura une amélioration sensible de ce classement pour le bien collectif, car les investisseurs considèrent les résultats de « Doing business ».

A titre de rappel, c'est le 28 octobre 2014 au palais des congrès, que l'inspecteur général des services administratifs, Gabriel Moussiengo, point focal du programme Libosso au Congo, a procédé au lancement des Méga-ateliers pour les cadres non managers de l'administration publique congolaise. Dans son mot de circonstance, il a évoqué la vision constamment exprimée par le Président de la République Denis Sassou N'Guesso, de faire du Congo un pays émergent à l'horizon 2025. *« Cette noble aspiration largement partagée par la population ne pourra être concrétisée sans une administration forte, formée, professionnelle, efficace, efficiente et répondant aux attentes des citoyens »,* a-t-il relevé.

Ainsi, dans le cadre de ce programme s'inscrivant dans le plan d'action du gouvernement pour renforcer les capacités managériales de toute la chaine de la hiérarchie, il a été auparavant organisé courant 2014, une série de formations. Il s'agit de trois sessions destinées aux hauts dirigeants de l'administration (conseillers du Président de la République, directeurs de cabinet, conseillers des ministres, inspecteurs généraux et secrétaire généraux des ministères). Elles se sont déroulées aux mois de mai, juin et septembre. Deux autres sessions de formation ont réuni avant la toute dernière, les cadres managers à savoir, les directeurs centraux, les directeurs rattachés et les inspecteurs divisionnaires.

Dominique Maléla

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui dessert Boundji , Ewo et Kellé tous les mardi, jeudi et samedi

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

RESERVATIONS

24h00 avant le voyage

CONTACTS

05 521 76 78 / 06 628 88 33
ou au 22 de la rue Bouenza,
face CEG de la Liberté
Talangaï - Brazzaville

Océan du Nord

Bon voyage !

PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆Fonderie de Djiri, la pollution s'accroît

Dans l'une de nos récentes livraisons, nous attirions l'attention sur les fumées noirâtres qui enveloppent Djiri et ses environs, suite à l'activité industrielle de la fonderie de Djiri. Ces épaisses couches de fumées découlant de la combustion de plusieurs matériaux solides dont les épaves de voitures et autres engins, en vue d'obtenir de fer à béton sont susceptibles de nuire à terme à la santé des populations habitant cette zone. Or, depuis que le journal Le Patriote a tiré sur cette sonnette d'alarme, rien ne semble bouger du côté des services d'hygiène, alors que la propagation de ces gaz toxiques polluent non seulement l'environnement, mais portent atteinte à la santé physique des habitants. Agir maintenait serait salutaire que de faire le médecin après la mort.

◆Zones d'ombres sur Bouétambongo

Il semble désormais établi que les Brazzavillois s'habituent progression avec l'obscurité au détriment de la lumière. Non seulement, ils tolèrent la pénombre qui envahit la route Moukondo/Nkombo où les lampadaires s'éteignent les unes après les autres sans que personne ne s'en offusque, ils cautionnent également la disparition programmée de l'éclairage public sur l'avenue Bouetambongo. Pourtant, à bien les observer, toutes ces voies possèdent des lampadaires qui devraient chasser l'obscurité grâce aux panneaux solaires installés. Mais, la réalité est plus coriace que l'objectif poursuivi. Les panneaux sont certes là, mais la presque totalité des ampoules sont éteintes.

◆Le prix du colchimax revu à la baisse

Il y'a à peine un mois, notre journal s'insurgeait contre la hausse exagérée des prix des médicaments dans certaines pharmacies brazzavilloises. Le prix du produit anti goutteux colchimax était exagérément passé de 4.000 à 9.000 FCfa. Cela avait naturellement suscité une réaction de la part de notre journal qui y avait consacré un encart dont le but était de rabattre le caquet de ces « commerçants » qui ne pensent qu'à délester le portefeuille des démunis qui sont obligés de suivre les charlatans à cause des prix élevés des médicaments dans les pharmacies. Dieu merci, les grossistes ont du écouter notre appel.

Le prix du colchimax a été revu à la baisse (4.000 FCfa et poussière), au grand soulagement des patients que cette maladie maintient au lit à cause des douleurs atroces qu'elle génère. ❐

Coopération entre le Congo et la Corée du nord

UN MÉMORANDUM D'ENTENTE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Le ministre de la santé et de la population du Congo, François Ibovi et le ministre de la santé publique de la République Populaire et Démocratique de Corée, Kang Ha Guk ont signé le 28 octobre 2014, un mémorandum d'entente entre les gouvernements des deux pays, dans le domaine de la santé. Cette signature permet désormais aux habitants du Congo, de profiter de la riche expérience de la médecine moderne et traditionnelle nord coréenne.

Entretien entre les deux ministres

L'article 2 de ce mémorandum stipule en effet que la coopération entre les deux parties en matière de santé sera axée sur la médecine traditionnelle et moderne. L'article 3 précise que le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) mettra à la disposition du Congo des médecins généralistes et spécialistes, en vue de répondre aux besoins des populations dans le domaine de la santé.

Les deux parties se sont par ailleurs convenues de mettre en place une équipe conjointe chargée de l'élaboration et des négociations sur la convention de partenariat dans le domaine de la santé. Celle-ci sera signée à l'occasion de la visite de travail qu'effectuera prochainement le ministre François Ibovi en Corée du Nord.

Avant la signature de ce protocole d'accord qui a eu lieu au ministère des affaires étrangères et de la coopération, le ministre François Ibovi a reçu en audience le ministre Kang Ha Guk au siège de son ministère. C'était l'occasion pour ce dernier, de louer l'excellence des relations nouées les deux pays depuis le 24 décembre 1964.

Ces relations établies à Pyongyang il y a 50 ans, se sont refroidies dans les années 90, suite à l'effondrement du bloc socialiste et du fait de l'isolement diplomatique dont fait l'objet ce pays, à cause de son programme nucléaire qui n'est pas du goût des occidentaux. Elles pourront connaître un nouveau dynamisme, avec les actions envisagées dans le mémorandum, qui vient d'être signé par les deux gouvernements.

Rappelons que le ministre Kang Ha Guk a fait partie de la délégation de la République populaire démocratique de Corée qui a effectué une visite officielle en République du Congo, du 27 au 29 octobre 2014, avec à sa tête le président du présidium de l'Assemblée Populaire suprême, M. Kim Yong Nam, deuxième personnalité de la Corée du nord.

Cette délégation a également échangé avec le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso à Pointe Noire, quelques heures avant la signature du mémorandum. Les échanges ont aussi concerné les autorités des ministères du commerce et des affaires étrangères et de la coopération. Elles se sont poursuivies avec les responsables des deux chambres du Parlement congolais.

Dominique Maléla

Secteur du foncier

LES DOMAINES DE L'ETAT ET LE FONDS NATIONAL DU CADASTRE ONT DES NOUVEAUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX

Nommés en conseil des ministres le 22 avril 2014, le directeur général des domaines de l'Etat, Mathieu Ngoma et celui du Fonds national du cadastre (FNC), Jean Claude Moundanga ont été installés dans leurs fonctions, par le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala. Cette occasion a permis aux heureux promus de rassurer l'opinion sur les défis qu'ils sont appelés à relever.

Le ministre Pierre Mabiala entouré de deux nouveaux directeurs généraux

Les cérémonies d'installation de ces nouveaux directeurs généraux se sont déroulées aux sièges de chaque structure.Elles ont été marquées par la lecture du décret portant nomination de ces cadres à leur fonction ; la lecture de la loi qui crée l'établissement (s'agissant du FNC) et la remise par le ministre de tutelle de ces documents aux intéressés.

Selon la loi du 03 juin 2011 portant création du Fonds national du cadastre, cette structure est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale, de l'autofinancement. Sa mission est d'assurer le financement des travaux relatifs à l'aménagement des terrains. Le FNC assure aussi l'établissement, la conservation et la rénovation du cadastre ; la mise à jour permanente des documents cadastraux ; l'établissement et la densification des documents géodésiques ; la conservation et la rénovation des pairs et des signaux ; la réhabilitation des réseaux cadastraux ; les études et contrôles techniques des travaux cadastraux.

Jean Claude Moundanga a envisagé la réussite, en comptant sur l'engagement remarquable des cadres et agents de la FNC, de respecter et faire respecter les lois, les règlements et textes en vigueur régissant la banque du foncier. Pour y arriver, le cadre promu a évoqué les vertus du travail bien fait, la ponctualité, la discipline et la rigueur au travail, qui seront de mise pour répondre aux préoccupations du Président de la République et à l'instruction du ministre de tutelle.

Quant au directeur général du domaine de l'Etat, il a qualifié cette tâche de redoutable, **«** *en raison d'une part, de la diversion voire de l'absence des données fiables et de l'incivisme ambiant caractérisé par des spoliations et des déprédations de toute sorte, qui imposent un énorme travail documentaire combiné à un intense travail sur le terrain ».*

Mathieu Ngoma a rassuré le ministre en charge des domaines de l'Etat de sa volonté de remettre la transparence et l'ordre dans ce secteur. « *Mes collaborateurs et moi-même, nous nous y attèlerons avec foi et ardeur, pour peu que nous disposions des moyens de notre action* », a-t-il promis.

Ce dernier a exhorté ses collaborateurs, à se mettre au travail avec conviction et rigueur, initiative et abnégation, en privilégiant chaque fois l'intérêt général et l'intérêt du service. Il les a aussi exhortés à exercer dans la discipline et le strict respect des règles et principes d'organisation et de fonctionnement de l'administration publique en général et de la direction générale du domaine de l'Etat en particulier.

D.M.

Assemblée Nationale

LE DÉPUTÉ WILFRID ANICET PANDOU INHUMÉ DANS SON VILLAGE NATAL

Décédé le 8 octobre 2014, en France des suites d'une longue maladie, le député Wilfrid Anicet Pandou, élu de la 4ème circonscription électorale de Makélékélé à Brazzaville, a été inhumé à Madzia mardi 28 octobre dernier après une cérémonie d'hommage parlementaire, en présence de Mme Antoinette Sassou N'Guesso, épouse du Chef de l'Etat et des présidents de l'Assemblée et du Sénat.

C'est après une longue période d'attente que le corps de Willy Mantsanga a été rapatrié au Congo. Cette longue période s'expliquerait par les tergiversations entre ses proches, ses amis anciens combattants et la classe politique. Ce, en dépit de la générosité légendaire de cet ancien combattant à la tête de son association « Le quartier d'abord ». Il faut dire que la gestion de sa veillée n'a pas été une mince affaire pour tout le monde. Il a fallu de nombreux conseils et de la retenue pour que ses obsèques ne soient instrumentalisés et être source de désordre dans les quartiers sud où la tension était perceptible.
Pour revenir à la cérémonie d'hommage proprement dite, l'oraison funèbre a été lue par le député Philippe Ampion, premier vice-président de la commission défense et sécurité dont Wilfrid Anicet Pandou était membre. En principe, ce rôle revenait au président de ladite commission, Emmanuel Bété-Siba, député PCT, élu de Mindouli qui lui aussi été arraché à la vie le 25 octobre 2014. C'est probablement cette semaine que les deux chambres du parlement, ses camarades du Parti Congolais du Travail ainsi que ses amis et connaissances lui rendront les hommages.

L'épouse du Chef de l'Etat déposant la gerbe de fleurs

Qui était le député Wilfrid Anicet Pandou « Willy Mantsanga, Ya Mazas» ?

Né le 09 mai 1969 à Madzia dans le District de Kinkala (Département du Pool), Anicet Wilfrid Pandou est fils de Pandou Eugène et de Bakaboula Henriette.
Il débute sa vie scolaire à Makabana dans le département du Niari, où il fait ses études primaires, sanctionnées par l'obtention du Certificat d' Etudes Primaires Élémentaires (CEPE) en 1981.
C'est au CEG de Mindouli dans le Pool qu'il a commencé ses études secondaires du premier cycle qu'il va poursuivre à Brazzaville au CEG de Kinsoudi où celles-ci ont été sanctionnées par l'obtention du Brevet d'Études Moyennes Générales en sigle BEMG en 1986.

Soucieux de servir la Nation congolaise, le jeune Anicet Wilfrid Pandou est appelé sous le drapeau, et incorporé dans l'Armée Populaire Nationale (APN) par le biais du Service National Obligatoire par décision n° 2560/EMG/APN/DOMR du 15 juin 1988.

Il fait sa formation commune de base au Centre d'Instruction de Makola sous le Commandement du Colonel Louis Georges Loembé. A l'issue de cette formation, il est affecté et mis à la disposition de la Zone Autonome de Brazzaville (ZAB) et muté à la Direction de l'Instruction et des Écoles (DIE) où il a été mis en service à l'Académie Militaire Marien Ngouabi, au Bataillon de Commandement et des Services (BCS).
Dégagé de ses obligations avec d'autres jeunes de la promotion 88 par décision n°00990/EMG/APN/DOMR du 14 juin 1990, Anicet Wilfrid Pandou est reversé au Bureau de Recrutement et des Réserves en tant que réserviste de l'Armée.
En 1990, avec le renouveau démocratique et le retour du multipartisme au Congo, la vie d'Anicet Wilfrid Pandou est fortement influencée par l'évolution de la situation politique de notre pays notamment les troubles socio-politiques de 1993-1994 et de 1997.

En. 1990, conscient de l'importance de la politique dans le devenir des citoyens, à l'âge de 21 ans, Anicet Wilfrid PANDOU va intégrer le Mouvement Patriotique Congolais (MPC) de Maître Moudiléno Massengo et Ekondi Akala , dont il était le Chef du Protocole.

En 1992, il quitte le MPC et devient membre du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI) dans lequel il s'illustre par son courage.
Ensuite, à cause du climat d'insécurité causé par ces tristes événements, il est emprisonné pendant plusieurs mois en 1994. Sorti de prison, Anicet Wilfrid Pandou quitte le Congo pour l'Afrique du Sud à la fin de l'année 1994.

Vue partielle des parlementaires pendant le recueillement

Mettant à profit son séjour en Afrique du Sud, il s'inscrit à Béllar, où il suit une formation militaire dans la spécialité «Combats de ville ».Il en profite également pour parfaire la langue « Anglaise ».
Son retour en 1997 coïncide avec la guerre du 05 juin 1997. Il va alors prendre l'option d'être derrière le Président Denis Sassou N'Guesso. Sa renommée est sans bornes pour son courage, son abnégation et ses prouesses accomplies sur le terrain de l'action militaire pendant les tristes événements socio politiques du 05 juin 1997.
Au lendemain de la guerre du 05 juin 1997, Anicet Wilfrid Pandou assume les fonctions

Anicet Wilfrid Pandou «Willy Mantsanga, Ya Mazas)

de Conseiller Spécial, Chargé de missions auprès du Ministre de l'Intérieur.
Avec la paix retrouvée et la relance du processus démocratique dans le pays, il décide de s'investir pleinement et efficacement dans la vie politique, associative et humanitaire.

De sa vie parlementaire, nous retenons ce qui suit :

En 2007, il est élu Député de la 4e11e circonscription électorale de Makélékélé;

En 2008, il est élu Conseiller Municipal et départemental de Brazzaville, siège qu'il cède au second de sa liste ;

En 2012, il est réélu Député de la 4ème circonscription électorale de Makélékélé ;

En 2014, il est réélu Conseiller Municipal et départemental de Brazzaville.

Pour témoigner sa gratitude et sa reconnaissance envers ses concitoyens, il crée successivement :

❒ **L'Association Mère et Famille pour le Développement,** le 17 avril 2009,
❒ **L'Association dénommée** le « **Quartier d'Abord** » le 29 juin 2009,
❒ **Le Parti pour la Solidarité et le Progrès (PSP)** le 22 juillet 2014.

Ces structures ont permis à «Ya Mazas» de réaliser diverses actions à caractère social notamment :
- Création d'un centre de formation aux métiers de: mécanique-auto, tôlerie, peinture et de conduite automobile dans l'enceinte de l'ex-usine Kinsoudi
-Construction d'un bâtiment pour l'extension du Centre de Santé Intégré de Kinsoudi ;
-Organisation des activités sportives (tournois de football, de pétanque, etc,
Don d'un bus aux personnes vulnérables.

Bertin Ekani

Journal Le Patriote - Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé Brazzaville

- Page entière .(noir et balnc).....	150 000 F CFA
....(Couleur).....	200 000 F CFA
- 1/2 page ....(noir et balnc)...	75 000 F CFA
.....(Couleur).....	100 000 F CFA
- 1/4 page	45 000 F CFA
- 1/8 page	12 000 F CFA

N.B. : Ces tarifs sont doublés à la dernière page

Littérature

DEDICACE DES ROMANS « CŒUR D'ARYENNE » ET « VOUS MOUREZ DANS DIX JOURS »

L'Union des Ecrivains et Artistes Congolais (UNEAC), a célébré les 60 ans de lettres congolaises autour de la réédition du roman « Cœur d'Aryenne » du précurseur de la littérature congolaise, Jean Malonga. « Vous mourez dans dix jours » du ministre congolais de l'économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, a également été présenté à cette occasion. Ces deux œuvres littéraires publiées par les éditions Hemar/Présence africaine ont été dédicacées.

Rehaussé par la présence de la première éditrice de « Cœur d'Aryenne », représentée à cette rencontre par la directrice des éditions Présence Africaine, Mme Yande Christiane Diop, du directeur des éditions Hemar, M. Mukala Kadima Nzuzi, de la représentante de l'UNESCO au Congo, Mme Ana Elisa de Santana, des membres du gouvernement, des écrivains étrangers et congolais, ce rendez-vous a été un véritable lieu de partage du savoir, au point qu'il a apporté aux invités, notamment les jeunes, une meilleure connaissance du doyen de la littérature congolaise et de son œuvre éditée pour la première fois en 1953 à Paris en France.

Selon l'UNEAC, la réédition de « Cœur d'Aryenne », soixante ans après, témoigne de son intérêt et de l'actualité de l'auteur. Il annonce beaucoup de thèmes développés actuellement par bon nombre d'auteurs congolais comme l'identité culturelle, le métissage racial, l'unité nationale, la réhabilitation de l'opprimé, la dénonciation du racisme, le colonialisme, les luttes raciales. Publiée en 1953 dans un numéro spécial de la revue Présence Africaine, « Cœur d'Aryenne » est le premier texte littéraire de la langue française en République du Congo.

Ce roman raconte, en effet, les amours du jeune Mambéké, fils de Yoka et de Dongo, avec la jeune Solange dont le père, Roch Morax, négrophode odieux, règne en maître absolu à Mossaka (Nord-Congo). Lorsqu'il découvre que sa fille a un enfant noir (Mambéké), il devient furieux et violent. Ainsi, pour échapper à sa furie et sauver son enfant, sa fille le tue et finit par se suicider. L'œuvre dépeint donc le hideux visage du racisme au Congo.

De son côté, le roman « Vous mourez dans dix jours » est une plongée profonde dans les pensées d'un condamné à mort, d'un homme au cœur d'or, dont le seul péché est d'avoir réussi sa vie. Il s'agit, dans cette œuvre, d'un jeune brillant, chef d'entreprise dénommé Joseph Niamo qui se rétracte dans sa chambre, à la réception d'une lettre anonyme contenant une balle. Ses pensées intérieures et ses sentiments anticipent la dégradation de sa santé. Tel un spectre errant, Niamo découvre mieux son entourage, ses parents, ses détracteurs, son épouse, etc.

Jean Malonga, doyen de la littérature congolaise

Ce scénario catastrophique incrusté de souvenirs, songes et cauchemars arrive jusqu'au 10ème jour lorsque la mort tant redoutée finit par le surprendre. L'auteur dépeint dans ce roman l'esthétique du contraste dans la société, traduit par les luttes des énergies positives et négatives, le combat des forces négatives et progressistes, la force de l'unité, l'amour, le pardon,
la paix.

Au terme de la rencontre, le ministre Henri Djombo, également président de l'UNEAC a, au nom des écrivains congolais, remercié tous les invités, notamment Mme Diop pour avoir répondu favorablement à l'invitation. Leur présence en ces lieux témoigne du soutien et de l'amour que chacun manifeste pour le livre.

Le directeur des éditions Hemar a, quant à lui, déclaré que Présence Africaine est un défricheur de talents. Elle a marqué sa présence à cette rencontre parce qu'elle croit au talent créateur des Congolais, a-t-il dit, saluant Mme Diop et sa petite fille Marie Catherine, conceptrice de la couverture de « Cœur d'Aryenne ». « *Désormais, nous allons travailler ensemble* », a-t-il conclu.

De son coté, Mme Diop, après la réception du diplôme de l'UNEAC des mains du président de cette institution, a exprimé sa joie d'être à Brazzaville grâce aux écrits du ministre Djombo et de l'écrivain Jean Malonga.

Elle a profité de l'occasion pour inviter les jeunes à lire et à se cultiver, afin qu'ils sachent d'où viennent-ils, et où vont-ils malgré leur master. Elle a également souhaité que les gouvernants revoient les prix des livres à la baisse, pour qu'ils leur soient plus accessibles.

Gulit Ngou

Religion

L'ABBÉ GERVAIS PROTAIS YOMBO OFFICIERA DÉSORMAIS AU CANADA

L'abbé Gervais Protais Yombo du diocèse d'Owando dans le département de la Cuvette, a présidé le 25 octobre dernier une messe d'action de grâce en l'église Notre Dame de Fatima de Mpila. Ceci à l'occasion de son départ pour une expérience pastorale dans l'archidiocèse de Toronto au Canada, après huit ans de ministère sacerdotal au Grand Séminaire de Théologie Cardinal Emile Biayenda dont six comme Recteur.

« *Me voici arrivé à la fin d'un parcours voulu par le Seigneur. Je dis bien à la fin d'un parcours parce qu'on n'est pas ordonné prêtre pour être recteur. C'est une grâce du Seigneur à un de ses serviteurs pour l'édification de son église qui est au Congo* », a-t-il indiqué à cette occasion.

Pour l'abbé Yombo, l'exercice du ministère sacerdotal dans un grand séminaire est l'expression de la confiance de la Conférence Episcopale du Congo envers sa modeste personne et partant, une mission de la part du Seigneur qui appelle les ouvriers à sa vigne et les dispose selon sa volonté. Dans sa prédication inspirée de l'évangile de Saint Luc : 13, 1-9, il a souligné que loin d'être un bilan de 16 ans de ministère sacerdotal ni de son ministère au Grand Séminaire, cette célébration eucharistique se veut une action de grâce pour la fin d'une étape importante et inoubliable pour la suite de son ministère.

Abbé Gervais Protais Yombo

« *Partir de l'Afrique pour l'Amérique du Nord, précisément du diocèse d'Owando pour l'archidiocèse de Toronto ne signifie nullement changer d'église, mais changer d'expérience pastorale pour l'édification du même corps du Christ* », a-t-il poursuivi. L'homme de Dieu a rappelé que « *les cinq continents ne font pas cinq corps du corps de Christ, mais un seul selon la disposition du Seigneur qui a miraculeusement voulu que chacun soit membre d'une église particulière comme l'ont été les chrétiens d'Ephèse* ».

En recommandant les humbles prières aux fidèles, l'abbé Yombo a invité chacun d'eux à une conscience de l'universalité de l'identité de l'église catholique qui est une, sainte et apostolique. « *Dans un monde où le terme Eglise prête à confusion avec tous les mouvements spontanés qui se proclament délibérément Eglise du Christ, il y a lieu d'édifier le chrétien catholique sur les piliers de sa foi et de son identité chrétienne* », a-t-il conclu.

Gulit Ngou

Ligue européenne des champions de football

LE REAL MADRID ET LE BAYERN DE MUNICH, VONT-ILS ENCORE FAIRE UNE DÉMONSTRATION?

C'est demain mardi que sera donné le coup d'envoi de la quatrième journée de la ligue des champions. Ce sont les équipes des groupes A, B, C et D qui seront en compétition avant de céder le témoin mercredi à celles des groupes E, F, G et H.

Le Real Madrid sur un nuage en ce moment

Le Bayern de Munich lui aussi intraitable

Mais l'attention demain sera accaparée par l'ex plication entre hauts gradés, ceux du Real Madrid (Espagne) et de Liverpool FC (Angleterre). On se souvient que le 22 octobre dernier à Anfield road les « Merengues » avaient assené un véritable coup de massue à l'équipe anglaise, balayée sur le score sans appel de 3 à 0. Et pourtant, personne ne s'y attendait car jamais, au grand jamais, le Real n'avait encore gagné dans le jardin le Liverpool. Peut-on demain s'attendre à la réponse du berger à la bergère ? Pas sûr du tout car le Real de Carlo Ancelotti est, en ce moment, dans une dynamique impressionnante de dix matches sans défaite. En plus Liverpool, tant en championnat qu'en ligue des champions, fonctionne plutôt en dents de scie. Ce serait alors un véritable tremblement de terre si cette équipe venait à s'offrir la peau du Real Madrid dans son fief de Santiago Bernabeu. Dans l'autre rencontre du groupe B, FC Bâle (Suisse) va accorder son hospitalité à l'équipe bulgare de Ludogorets Razgrad. Pour l'instant, le Real arrive seul en tête avec 9 points tandis que ses adversaires totalisent chacun trois points.

Mais avec une meilleure différence de buts (-1) Ludogorets Razgrad devance dans l'ordre FC Liverpool (-3) et FC Bâle (-4). Dans le groupe A, Malmö FF (Suède) accueille demain l'Atletico Madrid tandis que la Juventus de Turin sera aux prises avec Olympiakos le Pirée (Grèce). L'Atletico Madrid est en tête avec six points (GD+5) devant Olympiakos qui totalise également six points (GD.O), la Juventus de Turin (3 points ; GD 0) et Malmö FF (3 pts, GD-5). Dans le groupe C, il y aura demain Zénith Saint Petersbourg-Bayer Leverkusen et Benfica-As Monaco. Au classement, Bayer Leverkusen (6 pts) dévance l'As Monaco (5 pts), Zénith Saint Petersbourg (4 pts) et Benfica (1 pt).

Dans le groupe D se disputeront demain les rencontres Arsenal-RSC Anderlecht et Borussia Dortmund-Galatasaray. Borussia Dortmund poursuit son cavalier seul en tête avec 9 pts en trois matches et sans le moindre but encaissé. Arsenal avec six points arrive en deuxième position devant Anderlecht (1pt GD :-4) et Galatasaray (1pt GD :-7).

Manchester city restera-t-il à flot mercredi ?

Le Bayern de Munich, dans le groupe E, avait fait forte impression le 21 octobre dernier en allant laminer l'As Roma (7-1) au stade olympique. Cette fois, les bavarois vont accueillir les romains à l'allianz arena. C'est vrai que les matches ne se ressemblent pas mais l'équipe italienne a des soucis à se faire. Car un nouvel échec conjugué à un succès des citizens à domicile devant les russes du CSKA Moscou verrait renaître Manchester city. Alors, il y aura des étincelles mercredi dans le groupe E. En attendant le Bayern de Munich arrive en tête avec 9 pts en trois matches devant As Roma (4pts), Manchester city (2 pts) et CSKA Moscou (1pt). Dans le groupe F, le Paris Saint Germain devrait pouvoir confirmer à domicile face à l'Apoël Nicosie qu'il avait déjà battu à l'aller (1-0). Mais le Barça en déplacement à Amsterdam n'aura pas la tâche facile devant l'Ajax qui sait qu'une défaite à Amsterdam arena l'éloignerait de la qualification en huitièmes de finale. Pour l'heure, le PSG est en tête avec sept points devant FC Barcelone (6 pts), Apoël Nicosie (2 pts GD-1) et Ajax Amsterdam (2 pts, GD-2). Dans le groupe G mercredi Sporting Lisbonne va affronter Schalke 04 tandis que NK Maribor va s'expliquer avec Chelsea FC. Chelsea FC qui passe pour solide leader avec sept points devant Schalke 04 (5 pts), NK Maribor (2 pts) et Sporting Lisbonne (1 pt). Enfin, dans le groupe H, l'Athletic Bilbao va accorder son hospitalité à FC Porto Tandis que Chakhtior Donetsk devra en découdre avec Bate Borisov. FC Porto arrive en tête avec sept points devant Chakhtior Donetsk (5 pts), Bate Borisov (3 pts) et Athletic Bilbao (1pt).

Nathan Tsongou

Organisation de la phase finale de la CAN 2015

LE MAROC N'ABDIQUE PAS

On saura très bientôt où et quand aura lieu la phase finale de la 30ème édition de la coupe d'Afrique des nations de football. Mais mercredi dernier une délégation marocaine était au Cameroun pour y rencontrer le président de la CAF, le camerounais Issa Hayatou, et surtout argumenter sur les raisons de la demande de report de la CAN 2015.

Dans le même temps, à Zurich, la fédération internationale de football association (Fifa) affirme maintenir l'organisation de la coupe du monde des clubs en décembre prochain au Maroc. Car aucun cas d'Ebola n'a encore été détecté dans ce pays quand bien même il a maintenu les liaisons aériennes avec les trois pays où sévit le virus. Ce qui, quelque part, étonne l'opinion c'est que le Maroc, jusque-là, n'a formulé aucune demande de report de la coupe du monde des clubs. C'est vrai que cet événement ne concerne que des équipes des pays non encore frappés par l'épidémie à virus Ebola. Mais il s'agit quand même d'une coupe du monde où la présence de plusieurs curieux venus d'horizons divers n'est pas à exclure.

Apparemment, aux yeux des autorités marocaines, cela ne pose aucun problème. Quant à ce qui est de la CAN 2015, il sied de relever que le Libéria a déjà déclaré forfait et que la Sierra-Leone a déjà perdu tout espoir de se qualifier. Reste seulement la Guinée qui n'est pas forcément en ballotage favorable alors qu'en RDC la situation est sous contrôle. Difficile de ne pas penser que les raisons de la demande de report sont plutôt à chercher ailleurs.

La CAF semble s'entêter, mais le Maroc ne renonce pas

Le Maroc a déjà eu à organiser la 16ème coupe d'Afrique des nations, remportée en 1988 par le Cameroun devant le Nigeria (1-0) sur un coup franc d'Emmanuel Kundé. On s'en souvient, la compétition ne fut pas tellement spectaculaire mais il n'y avait eu aucun désagrément au plan organisationnel. Au contraire, tout le monde était content d'être là pour participer à la plus prestigieuse fête panafricaine en matière de football.

Après avoir échoué à deux reprises dans sa tentative d'organiser la coupe du monde de football, le Maroc s'est résigné à vouloir continuer à démontrer qu'il est une terre hospitalière par excellence. Aussi a-t-il décidé de se mettre résolument à la disposition de la jeunesse sportive du continent.

Ainsi juste après le mondial des clubs de football prévu en décembre prochain, il a offert son hospitalité à quinze des équipes nationales pour un rendez-vous au sommet de l'élite africaine. Mais depuis Ebola ravageur a fait irruption en Afrique de l'Ouest et le monde entier en est ébranlé. La peur, évidemment, a gagné tous les pays où des dispositions de riposte sont continuellement en train d'être prises. C'est cela l'argument du Maroc qui demande que l'on observe d'abord avant de se convaincre de ce qu'il ne représente plus de danger. Il l'a donc fait savoir à l'instance suprême du football dans le continent en insistant sur le fait qu'il ne renonce pas à organiser la 30è CAN mais qu'il tient avant tout à sécuriser les populations marocaines. Il reste que, jusque-là, le Maroc et la Confédération africaine de football n'entretenaient qu'un langage de sourds. Sans dire oui ou non à la demande marocaine, la CAF a entrepris de contacter un certain nombre de pays susceptibles de remplacer le Maroc au pied levé. Peut-on voir par là un signe d'entêtement ou une disposition de simple prudence ?

Difficile d'apporter de réponse à ces interrogations. Néanmoins, la réponse sèche de la CAF à Michel Platini, le président de l'Union européenne de football, semble indiquer que l'instance suprême du football en Afrique n'entend pas déplacer la période de déroulement de la phase finale de la coupe d'Afrique des nations. Et pourtant, depuis samedi matin, les médias marocains affirment qu'un accord de principe pour le report a été acquis. Peut-être que les médias chauds, depuis ce matin ont déjà annoncé ce qui s'est passé hier à Alger où se tenait l'assemblée générale de la CAF.

N.T.

Championnat du monde de karaté à Brême (Allemagne)

PARTICIPATION CONGOLAISE SOUS FOND DE QUERELLE INTERNE

Le Congo prendra part au championnat du monde de karaté qui commence mercredi prochain à Brême en Allemagne. Mais en marge de cette épreuve se tiendra le congrès électif de la Fédération Mondiale de Karaté. Notre pays est concerné par la candidature de Dieudonné Okombi ancien président de la Fécoka-ama, au poste de membre du comité exécutif de la fédération mondiale de karaté.

C'est depuis le 21 octobre dernier à Clairière de Chaux 39000 (France) que les athlètes congolais ont entamé leur préparation sous la conduite de Pierre Brunet. Il s'est agi essentiellement de congolais de la diaspora dont certains avaient contribué à conquérir le titre mondial en style shotokan en 2009. Evidemment, c'est une option qui entre dans le cadre de la politique initiée par la fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires en prévision des seizièmes championnats d'Afrique et des Jeux africains du cinquantenaire en 2015. Cette politique consiste à faire que les athlètes autochtones participent aux compétitions organisées en Afrique tandis que ceux de la diaspora sont alignés aux compétitions se déroulant en dehors de l'Afrique.

Le jumelage se fera en janvier 2015 à l'occasion du tournoi de Doubaï au terme duquel se fera la présélection dans la perspective des jeux africains du cinquantenaire et des seizièmes championnats africains. En attendant, Aimé Bounda, Davy Diego, Graphey Bazale, Brice Marcelin Koussafi Dual Malonga, Nixon Mboussa, Wilver Ngampika, Davislas Okoro et Opouya Lessele vont défendre les couleurs du Congo à Brême (Allemagne) après avoir passé une semaine de travail intense de préparation. Il sied de relever qu'ils ont bénéficié d'un suivi physique (fluctuation du poids) très strict de la part du docteur Jean François Peltz Ferry. Alors, on espère de tout cœur que les neuf compétiteurs sauront faire honneur au drapeau tricolore.

Dominique Ondzé «Doukaye» (à g.) ne soutiendra pas la candidature de Dieudonné Okombi (à d.)

Un imbroglio qui n'honore pas le Congo

Le Patriote en avait déjà fait allusion dans sa livraison n° 301 du 13 octobre 2014, à propos de la candidature de Dieudonné Okombi, ancien président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, au poste de membre de la Fédération mondiale de karaté.

A ce jour, Dieudonné Okombi n'a toujours pas saisi officiellement la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires pour solliciter le soutien de celle-ci. Mais contre toute attente, c'est plutôt Raymond Ibata, le président du Comité olympique et sportif congolais, qui par courrier n° 092/CNOSC-SG adressé au président de l'Union des fédérations africaines de karaté le 9 octobre 2014 apporte son soutien à la candidature de Dieudonné Okombi.

Décidément, le mouvement sportif congolais a du plomb dans l'aile du moment où, désormais, ça va dans tous les sens. Car, en guise de réplique, la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires a clairement laissé entendre qu'elle ne votera pas Dieudonné Okombi à Brême. Ce dernier refuse systématiquement de collaborer avec ses successeurs dans la gestion du karaté. Pour preuve, depuis le 15 mai 2014, l'Union des fédérations africaines de karaté avait transmis par l'ancienne boîte électronique de la fédération, boîte gérée par Dieudonné Okombi, le cahier de charges relatif aux seizièmes championnats africains et aux Jeux africains qu'organise le Congo en 2015. Mais le document n'est jamais parvenu aux destinataires et c'est Dieudonné qui a fait la rétention de l'information. Heureusement suite à l'obstination du secrétaire général adjoint de la Fécoka-ama, Yves Nkumu, tout est désormais entré dans l'ordre de ce côté-là. Reste cette affaire de la candidature de Dieudonné Okombi à la Fédération mondiale de karaté où trois places sont réservées à l'Afrique alors qu'ils sont cinq prétendants.

Le président de l'Union des Fédération africaines de karaté, Mesbahi Mohamed Tahar, a prévu une réunion de concertation avant le congrès pour permettre aux africains de voter une même liste.

Il a souhaité que les voix ne soient pas dispersées. Alors tout se décidera au cours de cette réunion où l'on entendra sûrement les voix discordantes du Congo. Mais c'est l'image du pays qui prendra-là encore un mauvais coup.

Georges Engouma

Eliminatoires de la CAN 2015 de football

CONGO-NIGERIA OU LE MATCH DE LA PEUR

Lentement mais sûrement le temps s'écoule et on s'approche du très attendu Congo-Nigeria. Rarement un match de football n'aura focalisé autant d'attention que celui qui va opposer le 15 novembre prochain à Pointe-Noire les Diables-Rouges aux Super Eagles.

Les Nigérians sont champions d'Afrique en titre et n'ont que très rarement manqué la fête panafricaine de football. Ils figurent en bonne place parmi les « coups sûrs » dans cette épreuve. Le Congo, lui, n'est plus apparu dans ce rassemblement depuis l'an 2000 au Nigeria justement. Pour les deux pays, dans le match du 15 novembre 2014, ou ça passe ou ça casse. Au Congo, le sujet préoccupe présentement tous les fous de foot. Personne ou presque ne souhaite que ce match-là ne se déroule au stade municipal de Pointe-Noire. Pourquoi ? Parce que des faits troublants entourent les matches décisifs de l'équipe nationale congolaise dans cette arène. Le match perdu contre le Burkina Faso (0-1) ainsi que celui également perdu devant l'Afrique du sud (0-2) sont pris en exemples alors qu'à Ouagadougou et Polokwane les Diables-Rouges étaient parvenus à arracher le match-nul sur le score identique de zéro à zéro.

D'aucuns soupçonnent une trahison moyennant argent de la part de certains compatriotes pour lesquels « patriotisme » est un mot plutôt dépourvu de sens. Voilà pourquoi jouer à Pointe-Noire des rencontres qui ont un enjeu énorme suscite des inquiétudes. Mais à cela viennent également se greffer d'autres problèmes à savoir le mécontentement suscité par la dernière assemblée générale élective de la fédération congolaise de football, le mécontentement occasionné par le fait qu'on ait superbement ignoré tous ceux qui ont aidé à faire éliminer le Rwanda, …etc.

Un homme averti en vaut deux

Maintenant que tout est sur la table, il est question d'apporter des solutions qui conviennent. Au plan technique, pas de problème. Claude Leroy et ses collaborateurs ont déjà pris toutes les dispositions. Seize joueurs locaux s'entraînent tous les jours au stade Alphonse Massamba-Débat. A partir du 10 novembre 2014 ils feront le déplacement de Pointe-Noire où ils feront la jonction avec vingt trois professionnels venus d'Europe. Oui, c'est finalement à Pointe-Noire que se jouera ce décisif Congo-Nigeria. Car, dans les coulisses, il avait même été envisagé la délocalisation de cette rencontre à Owando. Owando où le stade Marien Ngouabi a semble t-il déjà été homologué par la confédération africaine de football. Or une telle homologation suppose que toutes les conditions d'accueil s'y trouvent réunies.

Mais pourquoi n'a t-on pas choisi d'aller jouer là-bas ? Ce serait, dit-on, une question de pelouse parce que la Confédération de football exigerait un terrain synthétique. Maintenant qu'il est question de jouer à Pointe-Noire, il va falloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les Diables-Rouges sortent victorieux de cette empoignade. Cela suppose que tous les acteurs concernés par ce match ont l'obligation de penser ensemble sur un même thème. Mais un détail très important est forcément à prendre en ligne de compte. Il y a de cela dix huit ans, précisément le 20 décembre 1992, le Nigeria a disputé son premier et dernier match à Pointe-Noire contre le Congo. Il l'a emporté par un but à zéro, la réalisation étant de Rashidi Yekini. C'est dire que le Nigeria n'a pas encore perdu à Pointe-Noire. Ce n'est pas rien. Et d'ailleurs, sur un total de quatre rencontres disputées en terre congolaise entre les deux pays, le Congo n'a gagné qu'une seule fois.

C'était le 22 novembre 1970 au stade de la révolution à Brazzaville (2-1). Il s'en suivi un match-nul (1-1) en septembre 1972 dans le cadre des éliminatoires de la coupe du monde 74 puis une défaite au stade de la révolution sur un but inscrit dès la quarantième seconde par les Nigérians en 1975.

Et, bien sûr, il y a la défaite concédée à Pointe-Noire en décembre 1992. Aussi, en quatre matches disputés à domicile contre le Nigeria, le Congo n'a gagné qu'une seule fois et à concédé deux défaites sur le score identique de 1 à 0. Attention !!!

G.E.